



HAL
open science

La représentation de la ville dans les chroniques de Tombouctou (XVIe-XVIIe siècle)

Kenza Bouzerma

► **To cite this version:**

Kenza Bouzerma. La représentation de la ville dans les chroniques de Tombouctou (XVIe-XVIIe siècle). Histoire. 2018. dumas-02156244

HAL Id: dumas-02156244

<https://dumas.ccsd.cnrs.fr/dumas-02156244v1>

Submitted on 14 Jun 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne

**LA REPRESENTATION DE LA VILLE DANS
LES
CHRONIQUES DE TOMBOUCTOU (XVI^{ème} –
XVII^{ème} siècle)**

Kenza Bouzerma

Mémoire de Master d'histoire sous la direction du professeur Bertrand Hirsch

2017-2018

INTRODUCTION	4
I. HISTORIOGRAPHIES ET METHODE	7
A. LA « DECOUVERTE » DES CHRONIQUES DE TOMBOUCTOU PAR DES EUROPEENS	7
B. UN TRAVAIL DE TRADUCTION IMPORTANT ET UNE HISTORIOGRAPHIE EN DEBAT	8
C. CONTEXTE D'EMERGENCE DES CHRONIQUES	12
D. ÉTUDIER LES VILLES A TRAVERS CES CHRONIQUES	17
<i>Une historiographie de la ville africaine médiévale ?</i>	<i>18</i>
<i>Une historiographie de la ville « islamique » ?</i>	<i>19</i>
II. LES VILLES SOUDANAISES D'APRES LES CHRONIQUES DE TOMBOUCTOU	22
A. LES DIFFERENTES LOCALITES PRESENTES DANS LES CHRONIQUES DE TOMBOUCTOU	23
<i>La Mecque</i>	<i>24</i>
<i>Tombouctou et Djenné</i>	<i>26</i>
B. ÉTUDE DE LA TERMINOLOGIE DES TERMES ARABES UTILISES POUR MENTIONNER LES LOCALITES ..	28
C. DEFINIR LA VILLE A TRAVERS SON CONTENU	32
<i>Le nombre d'habitants</i>	<i>33</i>
<i>Les murs d'enceintes</i>	<i>36</i>
D. LES LIEUX DE CULTES AU SONGHAY : ETUDE DE CAS DES MOSQUEES DE TOMBOUCTOU	37
<i>Le récit de construction de ces mosquées d'après les chroniques :</i>	<i>37</i>
<i>La grande mosquée de Tombouctou, le cimetière des saints personnages :</i>	<i>41</i>
III. L'ADMINISTRATION DES VILLES	43
A. LE POUVOIR DES ASKIAS : RECIT DE LEUR ACCESSION AU TRONE DE L'EMPIRE SONGHAY	43
B. LES VILLES « AUTONOMES »	54
C. TOMBOUCTOU ET DJENNE : DEUX VILLES AU STATUT PARTICULIER DANS LES CHRONIQUES MAIS AU	
TRAITEMENT DIFFERENCIE	57
<i>Djenné</i>	<i>57</i>
<i>Tombouctou</i>	<i>61</i>
CONCLUSION	64
ANNEXE 1 :	66

A.	FIGURE 1 : CARTE DE TOMBOUCTOU ACCOMPAGNEE DES NOTES DE L’AUTEUR, SAAD, ELIAS, <i>SOCIAL HISTORY OF TIMBUKTU : THE ROLE OF THE MUSLIM SCHOLARS AND NOTABLE 1400-1900</i> , CAMBRIDGE, UNIVERSITY PRESS, INTRODUCTION, 1983.....	66
ANNEXE 2 :		67
A.	FIGURE 1 : PLAN DE LA VILLE RONDE DE BAGAD ENTRE 150 ET 300 ANS APRES L’HEGIRE. WILLIAM MUIR, <i>THE CITY OF BAGHDAD BETWEEN 150 AND 300 AH(767 AND 912 AD)</i> , 1883 [HTTP://WWW.MUHAMMADANISM.ORG/MAPS/DEFAULT.HTM].	67
B.	FIGURE 2 : CARTE REPRESENTANT LE PIREE, A ATHENES EN 1908. BAEDEKER, GREECE , HANDBOOK FOR TRAVELLERS, LEIPZIG, KARL BAEDEKER, 1894.....	68
BIBLIOGRAPHIE		69
	SOURCES	69
	ÉTUDES	69

Introduction

De Ibn Khaldun à Henri Pirenne en passant par Max Weber¹, les chercheurs ont entrepris des approches diverses de l'histoire urbaine à travers la géographie, l'économie, ou encore la sociologie. Néanmoins, prétextant une urbanisation très récente de l'Afrique subsaharienne, les villes africaines sont très largement exclues de ces études. Ainsi, le but de ce sujet est d'aller à l'encontre de ce préjugé et d'étudier les villes et villages d'Afrique subsaharienne par le biais des chroniques de Tombouctou. J'espère contribuer à l'histoire des villes africaines anciennes en livrant une analyse des notions mêmes de « villes » et de « villages » dans deux des plus anciens manuscrits que forment ces chroniques : le *Tarikh Al-Sudan* de Abderrahmane ben Abdallah ben 'Amir es Sa'di et le *Tarikh Al-Fattāsh* de Mahmoûd Kati ibn al Hadj al-Motawakkil Kati. Les *Tarikhs* sont des chroniques royales, soient des recueils de faits historiques rédigés en respectant l'ordre chronologique des différents souverains du Songhay. Cette étude vise à mettre en avant les différentes difficultés à étudier l'histoire des représentations particulièrement pour les études concernant l'histoire de l'Afrique médiévale. Effectivement, l'histoire des représentations est une branche récente de l'historiographie qui recoupe différents types d'histoires notamment l'histoire politique, l'histoire sociale ainsi que l'histoire de mentalités. De ce fait, vouloir faire de l'histoire des représentations revient à se concentrer sur la manière dont les gens d'une époque donnée se sont représentés les choses. Pour reprendre les propos de Philippe Artières, l'histoire des représentations « témoigne de ce qu'un individu, un groupe, une collectivité a perçu d'une réalité et comment elle est parvenue jusqu'à nous² ».

Définir « la ville » comme concept global, intemporel et universel, est un objectif inatteignable tant la ville s'inscrit dans son espace et son temps. Dans l'édition de 1996 du dictionnaire Larousse, la ville est définie comme « une agglomération relativement importante

¹ Ibn KHALDUN, *Discours sur l'Histoire universelle Al-Muqaddima*, traduit de l'arabe, présenté et annoté par Vincent Monteil, Actes Sud, janvier 1997. H. PIRENNE, *Les villes et institutions urbaines*, Paris – Bruxelles, 1939, volume 2, p.431 et p. 298. Max WEBER, *La ville*, Paris, Aubier, 1992, p.218

² Philippe ARTIERES, « L'inscription dans un courant historiographique majeur », *Sociétés et représentation*, vol 40, n°2, p. 343-349.

dont les habitants ont des activités professionnelles diversifiées, notamment dans le secteur tertiaire ». Pour George Duby, « les critères économiques et démographiques sont insuffisants pour décrire la ville car elle n'est pas seulement une concentration d'habitants et d'activités mais d'abord un fait culturel, un lieu civilisateur où l'on échange les urbanités³ ». Ainsi, il n'existe pas à mon sens de définition objective de la ville car tout dépend du point de vue subjectif des acteurs qui l'étudient. La ville est un objet d'imagination, de projection et de représentation. Ainsi, si je devais choisir une définition de la ville je m'attacherai aux travaux de Jean Paul Dollé⁴, qui dit notamment qu'« une ville n'est pas l'ensemble de parties, ni l'addition de fonctions. La ville est toujours un monde, un monde concentré dans un lieu⁵ ».

Spécifiquement, les villes médiévales africaines ont également fait l'objet d'études⁶, mais bien des aspects restent encore à éclaircir pour certains et à ébaucher pour d'autres⁷. En effet, les études à ma disposition pour l'étude des villes sont soit très générales soit extrêmement précises à travers notamment des monographies. C'est pour cela que j'ai fait le choix de porter mon attention sur deux sources qui sont les *Tarikhs* de Tombouctou. Mon intérêt pour ces ouvrages et pour le traitement qu'ils font de la ville vient d'une volonté d'approfondir les connaissances académiques sur ces chroniques dans un contexte historiographique en plein renouveau⁸. En effet, une « nouvelle histoire » du Sahel médiéval s'opère depuis d'une vingtaine d'année à travers la publication de différents ouvrages novateurs réorientant les études sur cet espace géographique qu'est le Sahel avec par exemple l'ouvrage de Moraes Farias, *Arabic Medieval Inscription of the Republic of Mali*, de 2003 ou encore en 2000 l'ouvrage de Pekka Masonen *The Negroland Revisited*. Cette « nouvelle histoire » vient d'une volonté de changer de regard sur les sources « arabes » en revenant sur l'historiographie de ces

³ Georges Duby, *L'Économie rurale et la vie des campagnes dans l'Occident médiéval*, 2 vol., Aubier, Paris, 1962.

⁴ Né en 1939 et mort en 2011, Jean-Paul Dollé est un philosophe et écrivain français, à l'origine de nombreux ouvrages portant particulièrement sur l'espace, son territoire et le temps.

⁵ in François LAPOIX, *Sauver la ville : écologie du milieu urbain*, Sang de la Terre, Paris, 1991, p. 214.

⁶On pourrait citer dans l'ordre chronologique des ouvrages et articles tels que : P. VENNETIER, *Les villes d'Afrique tropicale*, Masson, Paris, 1976, 192p. COQUERY-VIDROVITCH, Catherine « Villes africaines anciennes : une civilisation mercantile pré-négrérière dans l'Ouest africain, XVIe et XVIIe siècles », *Annales E.S.C.*, 1991, N°6 ; p. 1389-1410. GEORG, Odile et COQUERY-VIDROVITCH, Catherine, « Histoire des villes d'Afrique noire. Des origines à la colonisation », *Vingtième Siècle, revue d'histoire*, n°42, avril-juin 1994. pp. 131-135 ; J. O. IGUE, *Les villes précoloniales d'Afrique Noire*, Karthala, Paris, 2008 ; 228p.

⁷ Je reviens sur ces différents éléments dans le chapitre 1.

⁸ Ce terme de « renouveau » est employé par Hadrien Collet dans *Le sultanat du Mali (XIV^e-XV^e siècle), historiographies d'un état soudanais, de l'Islam médiéval à aujourd'hui*, introduction p. 16, thèse de doctorat d'histoire sous la direction du professeur Bertrand Hirsch, présentée et soutenue publiquement à Paris le 16 décembre 2017.

sources pour déconstruire une historiographie marquée souvent par des préjugés et rapports de domination issus de la période coloniale⁹.

Ainsi, mon sujet de mémoire consiste en un travail sur la représentation de l'urbanisation du territoire observé par des lettrés, mais aussi en un retour sur l'historiographie des chroniques de Tombouctou. De nombreuses localités sont citées dans ces chroniques mais mon étude portera principalement sur Tombouctou et de Djenné qui sont les deux villes les plus citées. Néanmoins, le but n'est pas de faire une étude spécifique de ces villes uniquement mais plutôt de réussir à déterminer la fonction de ces villes en comparaison avec les différents villages ou villes en fonction du contexte notamment politique mais aussi économique et sociale dont les chroniques font état. Ainsi, il s'agit de comprendre l'histoire de la formation de ces villes et les raisons de leurs développements ou non, d'après les auteurs des *Tarikhs*. Qu'est-ce qui distingue une ville d'un village et quels sont les éléments qui permettent de les reconnaître ? De quelle manière sont-elles (si elles sont citées) considérées ? Les villes sont-elles forcément des centres de peuplements importants ou encore des carrefours commerciaux ? Combien de villes est-il possible de distinguer dans ces chroniques et à partir de quels critères ?

Pour ce faire, j'ai décidé dans un premier temps de revenir sur les différentes historiographies pour mieux appréhender mon sujet. Tout d'abord, l'historiographie des chroniques, puis celle des villes médiévales africaines. Cela étant, en m'appuyant sur divers travaux de chercheurs contemporains je présenterai les différentes villes et localités que les chroniques mentionnent afin de repérer les éléments qu'elles peuvent avoir en commun. De plus, j'exposerai les différents éléments physiques de la ville Tombouctou notamment. Toutefois, traiter de la représentation de la ville d'après les chroniques croise forcément le récit des rois. Cette étude comporte alors une dernière partie importante sur l'organisation du pouvoir autour des souverains et particulièrement sur leur rapport au territoire. Toutefois, le territoire du Songhay comporte également deux villes spécifiques qui nécessitent d'être traitées spécifiquement, j'analyserai alors les différents éléments faisant de Djenné et de Tombouctou deux villes au statut particulier.

⁹ Cette idée est issue des propos de Hadrien Collet lors d'une interview pour le blog du journal Libération, Africa4, mis à jour le 13 juin 2018 par Vincent Hiribarren.

I. Historiographies et méthode

a. La « découverte » des chroniques de Tombouctou par des Européens

Le XIX^{ème} siècle est marqué par de nombreux changements en Europe tel que l'essor du mouvement abolitionniste et la prohibition de la traite négrière. Ces événements engendrent entre autres le départ de nombreux explorateurs européens curieux de découvrir l'Afrique de l'intérieur. C'est dans cet essor des explorations au XIX^{ème} siècle que les chroniques de Tombouctou ont été « découvertes » par Bonnel De Mézières, explorateur français, alors chargé d'une mission par le gouverneur du Haut Sénégal-Niger, Clozel. C'est au cours de cette mission qu'il « découvre » le *Tarikh al-fattāsh* dans la bibliothèque d'un professeur de Tombouctou. Ce document inconnu jusque-là en Europe, vient compléter les dires d'un premier *Tarikh* découvert une vingtaine d'années plus tôt par Heinrich Barth¹⁰, le *Tarikh Al-Sudan*. L'auteur de cet ouvrage, Es Sa'di, est né vers 1596 à Tombouctou et mort sans doute aux environs de 1656. Homme de loi, imam et historiographe, il expose dans son introduction les motivations qui le pousse à entreprendre la rédaction cet ouvrage :

J'assistais donc à la ruine de la science (historique) et à son effondrement et en voyant disparaître à la fois les écus d'or et la menue monnaie. Et alors, comme cette science est riche en bijoux et fertile en enseignements puisqu'elle fait connaître à l'homme sa patrie, ses ancêtres, ses annales, les noms des héros et leur biographie, je sollicitai l'assistance divine et entrepris d'écrire moi-même tout ce que j'avais pu recueillir au sujet des princes du Soudan, de la race des Songhaï, de redire leurs aventures, leur histoire, leurs exploits et leurs combats. Puis à cela, j'ai ajouté l'histoire de Tombouctou, de la fondation de cette ville, des princes qui y ont régné, des savants et des saints qui l'ont habitée et d'autres choses encore¹¹.

C'est imprégné de son expérience professionnelle et personnelle du monde soudanais et dans un contexte de domination étrangère qu'il entreprend vers 1655 la rédaction de son ouvrage. Cette œuvre est une histoire du Soudan qui vise à retracer le passé de la fédération du Songhaï depuis ses origines mythiques jusqu'à l'occupation marocaine. Cet ouvrage comporte

¹⁰ Né en 1782 et mort en 1865, Heinrich Barth était un explorateur, un linguiste ainsi qu'un ethnologue et un géographe. Il est le troisième explorateur à atteindre Tombouctou en 1853 après Alexandre Gordon Laing et René Caillié.

¹¹Es SA'DI, *Tarikh Al-Sudan*, p. 3.

aussi un chapitre consacré à l'histoire de Tombouctou, dans lequel l'auteur nous expose le récit de la formation cette ville, ainsi que les différentes dynasties qui s'y sont succédées.

Suite à de nouvelles expéditions à Tombouctou et à des recherches complémentaires, les chercheurs et historiens attribuèrent dans un premier temps le *Tarikh Al-Fattāsh* à un certain Mahmoud Kati, d'origine Ouakoré, soit Soninké. Domicilié à Tombouctou, Mahmoud Kati, exerça durant sa vie la fonction de cadî et mérita de par ses actions le titre d'*Alfa*, soit de docteur ou de jurisconsulte. Mahmoud Kati est né en 1468 et démarra la rédaction de son ouvrage vers 1519, alors âgé de cinquante ans. D'après ses propres dires et l'étude des faits qu'il relate dans son ouvrage, il aurait vécu jusqu'à cent vingt-cinq ans. Mahmoud Kati fut alors témoin de la conquête marocaine. Néanmoins, son extrême longévité peut être remise en question.

b. Un travail de traduction important et une historiographie en débat

Ces *Tarikhs*, écrits en langue arabe, ont fait l'objet d'un travail de traduction et d'étude par Octave Houdas et Maurice Delafosse. En 1900, ils éditent en français le *Tarikh Al-Sudan* de Es Sa'di puis font de même avec la compilation de trois copies pour le *Tarikh Al-Fattāsh* en 1913. Mon niveau d'arabe n'étant pas suffisant pour lire ces ouvrages dans le texte, je base mon étude sur ces traductions. Par ailleurs, ces chroniques ont été retranscrites en anglais durant les dernières décennies : le *Tarikh Al-Sudan* a fait l'objet d'une traduction en 1999 par John Hunwick et le *Tarikh Al-Fattāsh* a été traduit par Christopher Wise et Hala Abu Talib en 2011¹². Concernant ces différentes éditions, j'ai décidé de suivre l'avis de Mauro Nobili¹³ qui estime que les traductions anglaises reprennent largement les traductions françaises de 1900 et de 1913 et n'apportent pas d'éléments nouveaux. De ce fait, j'ai fait le choix de ne pas les inclure dans mon travail sur la représentation des villes.

Le *Tarikh Al-Fattāsh* suscite de nombreuses interrogations quant à son auteur. En effet, la paternité de l'ouvrage revient d'après les traducteurs français à Mahmoud Kati qui aurait vécu

¹²John HUNWICK, *Timbuktu and the Songhay Empire: Al-Sa'dī's Ta'rikh Al-Sudan Down to 1613 and Other Contemporary Documents*, Leiden, Brill, 1999 ; Christopher WISE and Hala Abu TALEB, *Ta'rikh al Fattash: The Timbuktu Chronicles, 1493–1599*, Trenton NJ, Africa World Press, 2011.

¹³Mauro NOBILI, Mohamed Shadid MATHEE, « Towards a New Study of the So-Called Tarikh al-fattāsh », *History in Africa*, n°42, 2015, p. 37-73.

jusqu'à cent vingt-cinq ans. Cette extrême longévité, bien que possible, fut remise en question notamment par Joseph Brun¹⁴. Ainsi, Octave Houdas et Maurice Delafosse sont les premiers à avoir étudié cette chronique en mettant en avant Mahmoud Kati ben el Hadj el Motaouakel Kati (né en 1468 et mort en 1593) comme en étant « l'inspirateur¹⁵ ». Dans l'introduction qu'ils proposent pour le *Tarikh Al-Fattāsh*, ils émettent l'hypothèse suivante :

Mahmoud Kati en effet n'avait pas du achever son œuvre, mais il avait rédigé, en vue de sa continuation et de sa mise au point, des notes et des documents divers. Ses enfants, dont plusieurs occupèrent des fonctions importantes, laissèrent également des papiers et des notes. Et enfin, le fils de l'une de ses filles, mettant à profit ces documents de famille, compléta, coordonna, et acheva le récit commencé par son grand-père. C'est à cette collaboration du grand-père, des oncles et du petit-fils qu'est dû le *Tarikh el-fettach*, et le véritable compilateur de l'ouvrage est le petit-fils de Mahmoud Kati, tandis que celui-ci en fut l'inspirateur¹⁶.

Joseph Brun, quant à lui, distingue deux personnages : Mahmoud Kati, né en 1468 et mort en 1553 et Mahmoud Kati ben el Hadj el Motaouakel Kati né entre 1493 et 1529 et mort en 1593. Par la suite, Nehemia Levtzion publie un article dans lequel il remet en cause la paternité de l'ouvrage en s'appuyant sur le texte en lui-même¹⁷ : Levtzion se sert pour son analyse des biographies des différents personnages pour affirmer que Ibn Al Muthar¹⁸ est l'auteur d'une partie de cette chronique. Enfin, Mauro Nobili reprend cette historiographie et met en avant le *Tarikh-Al-Fattash* comme étant une compilation de deux chroniques, une datant du XVI^{ème} siècle et une autre du XIX^{ème} siècle avec pour auteur Ibn Al Muthar¹⁹. Cette historiographie peut être résumée à travers le tableau de Nobili qui regroupe les différentes hypothèses historiographiques. Savoir qui a terminé l'ouvrage et qui l'a démarré est intéressant pour les études sur le *Tarikh Al-Fattāsh*. En effet, il est pertinent de comprendre qui est l'auteur ayant achevé l'ouvrage car cette personne aurait pu déformer les textes du premier auteur du XVI^{ème}

¹⁴Joseph BRUN, « Notes sur le "Tarikh-el-Fettach" », *Anthropos*, Bd. 9, H. 3. /4. (May - Aug., 1914), pp. 590-596, Anthropos Institut.

¹⁵ In Mahmoud KATI, *Tarikh Al-Fattāsh*, introduction.

¹⁶Idem.

¹⁷Nehemia LEVTZION, « A seventeenth-century chronicle by Ibn al-Mukhtār : a critical study of Ta'rikh al-fattāsh », *Bulletin of the School of Oriental and African Studies*, vol. 34, n°3, 1971, p. 571-593 ;

¹⁸De cette personne nous disposons de peu d'informations si ce n'est qu'il était d'origine soninké et qu'il aurait rencontré en personne Ahmad Baba (1556-1627). Pour plus de détails se référer à Mauro NOBILI, Mohamed Shadid MATHEE, « Towards a New Study of the So-Called Tarikh al-fattāsh », *History in Africa*, n°42, 2015, p. 37-73.

¹⁹Mauro NOBILI, Mohamed Shadid MATHEE, « Towards a New Study of the So-Called Tarikh al-fattāsh », *History in Africa*, n°42, 2015, p. 37-73.

siècle et donc altérer ce témoignage. Toutefois, cette question ne m'a pas paru essentielle dans le cadre de mon étude des villes et de leurs représentations dans l'empire Songhay. Bien qu'elle soit à garder en tête, la question de la diversité des auteurs pour cette chronique ne change pas le projet collectif dont résulte le *Tarikh Al-Fattāsh*. Cet ouvrage reste comparable dans sa forme et son contenu avec le *Tarikh Al-Sudan*. Mon objectif est donc d'étudier la représentation de la ville dans ces deux ouvrages, écrits tous deux à Tombouctou par des lettrés musulmans entre le XVI^{ème} siècle et le XIX^{ème} siècle. Malgré les débats historiographiques portant sur ces sources, j'en fais une lecture compréhensive qui vise à mettre en avant les schémas conceptuels qui déterminent la représentation de la ville chez les auteurs, aussi nombreux soient-ils, des chroniques de Tombouctou.

Figure 1 : in Mauro NOBILI, Mohamed Shadid MATHEE, « Towards a New Study of the So-Called *Tarikh al-fattāsh* », *History in Africa*, n°42, 2015, p. 50.

Table 1. Different theories on the genesis of the *Tārikh al-fattāsh*

Scholar/Issue	Authorship	Interpolations	Title
Houdas and Delafosse 1913	Maḥmūd Ka'ti started the chronicle in the early sixteenth century; Ibn al-Mukhtār completed it in the seventeenth century employing other family members' notes.	First chapter was slightly modified in the early nineteenth century in support of Aḥmad Lobbo; other discrepancies of the manuscripts can be explained by calling them different redactions of the same text.	Original
Brun 1914	Maḥmūd Ka'ti I started it; Maḥmūd Ka'ti II updated it; Ibn al-Mukhtār completed it employing other family member's notes.	Not discussed.	Belongs only to the first part of the work written by Maḥmūd Ka'ti I
Hunwick 1969	Maḥmūd Ka'ti I started it; Maḥmūd Ka'ti II updated it; Ibn al-Mukhtār completed it employing other family members' notes.	First chapter was modified in the early nineteenth century. Other emendations made in the eighteenth century due to the exposure of low status of some groups.	Original
Levtzion 1971	Ibn al-Mukhtār wrote the chronicle, basing his work on different sources, among them other family members' notes.	Extensive modifications and interpolations of the text in the nineteenth century.	Original
Ly 1972	Maḥmūd Ka'ti I started it; Maḥmūd Ka'ti II updated it; Ibn al-Mukhtār completed it employing other family members' notes.	Modified first chapter and interpolations added in the nineteenth century in support of Aḥmad Lobbo.	Title added in the nineteenth century.
De Moraes Farias 2008	Ibn al-Mukhtār wrote the chronicle basing his work on different sources, among which other family members' notes.	First chapter modified in the nineteenth century.	Not discussed.
Wise and Abu Taleb 2011	Not discussed.	Not discussed.	Not discussed.

c. Contexte d'émergence des chroniques

Ces chroniques ont été rédigées sous l'empire Songhaï qui émerge à la suite du déclin progressif de l'empire du Mali vers 1400. Le fondateur de cet empire, Ali Ber (connu aussi sous le nom de Sonni Ali ou encore Ali-Le-Grand) régna de 1464 à 1492. Il fonda un puissant empire allant de Gao à Djenné et de Oualata aux monts Hombori. L'historiographie de Sonni Ali évolua au fil de l'histoire. En effet, connu aujourd'hui comme un brillant conquérant, il perçut très tôt le danger que pouvait constituer la classe marchande et le groupe des lettrés de Tombouctou qu'il persécuta durant son règne. Malheureusement pour lui, ce sont ces lettrés qu'il eut pour biographes. Ainsi, on peut lire dans le chapitre V du *Tarikh Al-Fattāsh* que Sonni Ali est un « scélérat²⁰ » et que ses sujets le « redoutaient à cause de sa cruauté²¹ ». Sonni Ali, malgré son impiété notoire, laissa un tel souvenir que les chroniques, tout en le couvrant d'injures, décrivent avec détails et une certaine fierté ses conquêtes :

Sonni-Ali occupa le trône vingt-sept ou vingt-huit ans. Son règne fut employé en expéditions guerrières et en conquêtes de pays. Il s'empara de Dienné où il séjourna un an et un mois. Il conquiert Djondjo et permit au Dirma Koï d'y pénétrer à cheval et cela à diverses reprises. Eux deux seuls jouirent de cette faveur qui appartenait exclusivement au prince des Songhaï. Il fit également la conquête de Bara et du territoire des Senhadja-Nounou qui, à cette époque, était gouverné par la reine Bikoun-Kabi. Il s'empara de Tombouctou et de toutes les montagnes, sauf Dom qui lui résista. Il conquiert le pays des Kounta et eut le dessein d'infliger le même sort au pays de Bergou, mais il ne put y parvenir. Sa dernière expédition fut dirigée contre le pays de Gourma²².

Les faits marquants de son règne sont la prise de Tombouctou aux Touaregs et la lutte contre ceux-ci en 1468 et 1469, la campagne contre les Bariba du Borgou en 1470, la prise de Djenné et de toute la région lacustre de 147 à 1476, les luttes continuelles contre les Mossi et

²⁰ Mahmoud KATI, *Tarikh-Al-Fattash*, p. 94.

²¹ *Idem*

²² Es SA'DI, *Tarikh Al-Sudan*, p. 104-105.

Gourmantché en 1469, 1470, 1477 et 1483 et les campagnes contre les Peuls du Gourma en 1465,1470,1488 et 1492²³.

Sonni Ali est alors le souverain qui agrandit considérablement l'empire Songhay mais c'est à son successeur l'askia Mohammed que revient la gloire d'achever l'œuvre de conquête mais aussi de réorganisation administrative. Les deux cartes ci-dessous représentent l'agrandissement progressif du territoire Songhay. La première illustre les conquêtes de Sonni Ali et la seconde ajoute les territoires conquis par la suite par l'askia Mohammed et ses successeurs.

²³ Ces campagnes sont exposées dans l'ouvrage de Jean ROUCH, *Contribution à l'histoire des Songhay*, Mémoire IFAN, Dakar, n° 29, IIe partie, p. 182.

Figure 2 : Le Songhay de Sonni Ali (1490) in Jean ROUCH, Contribution à l'histoire des Songhay, Mémoire IFAN, Dakar, n° 29, IIe partie, p. 170.

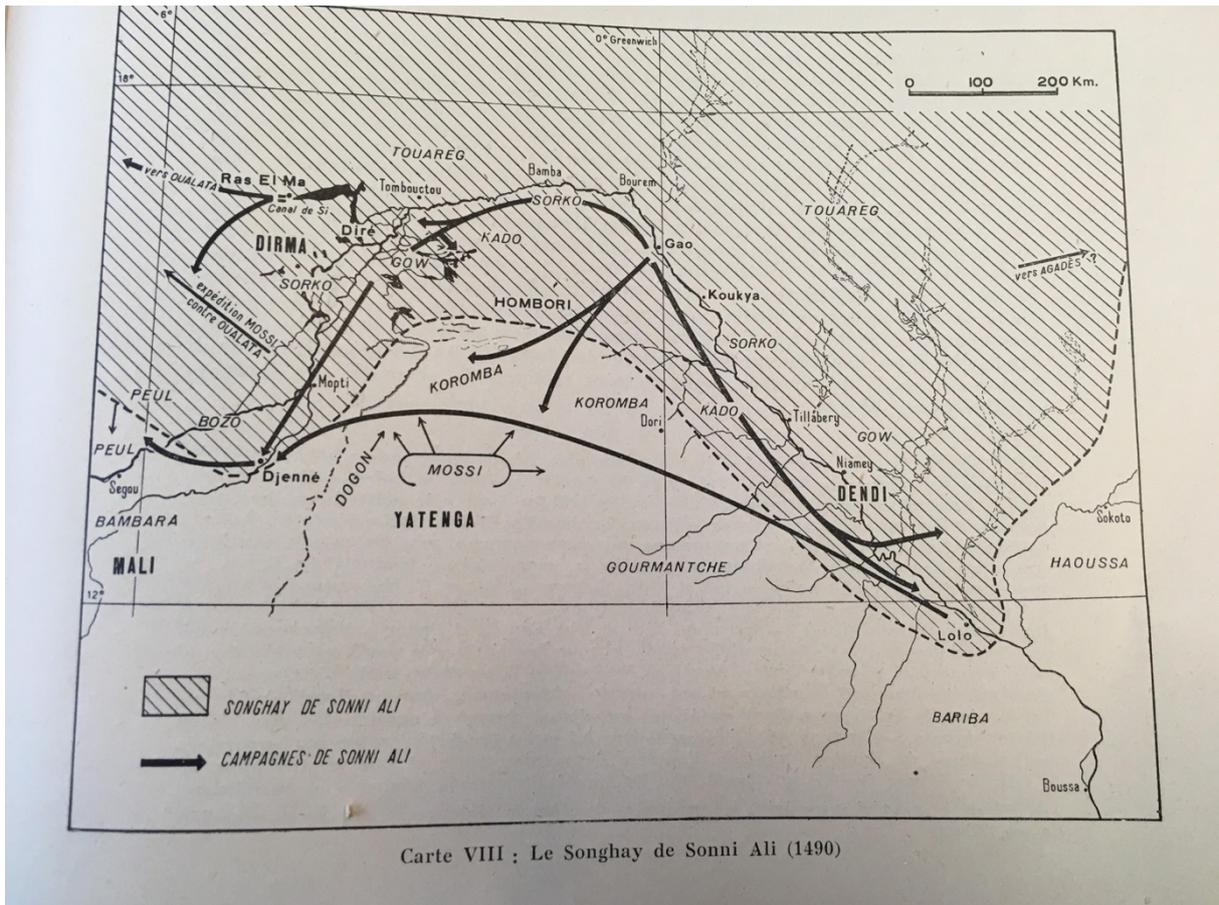
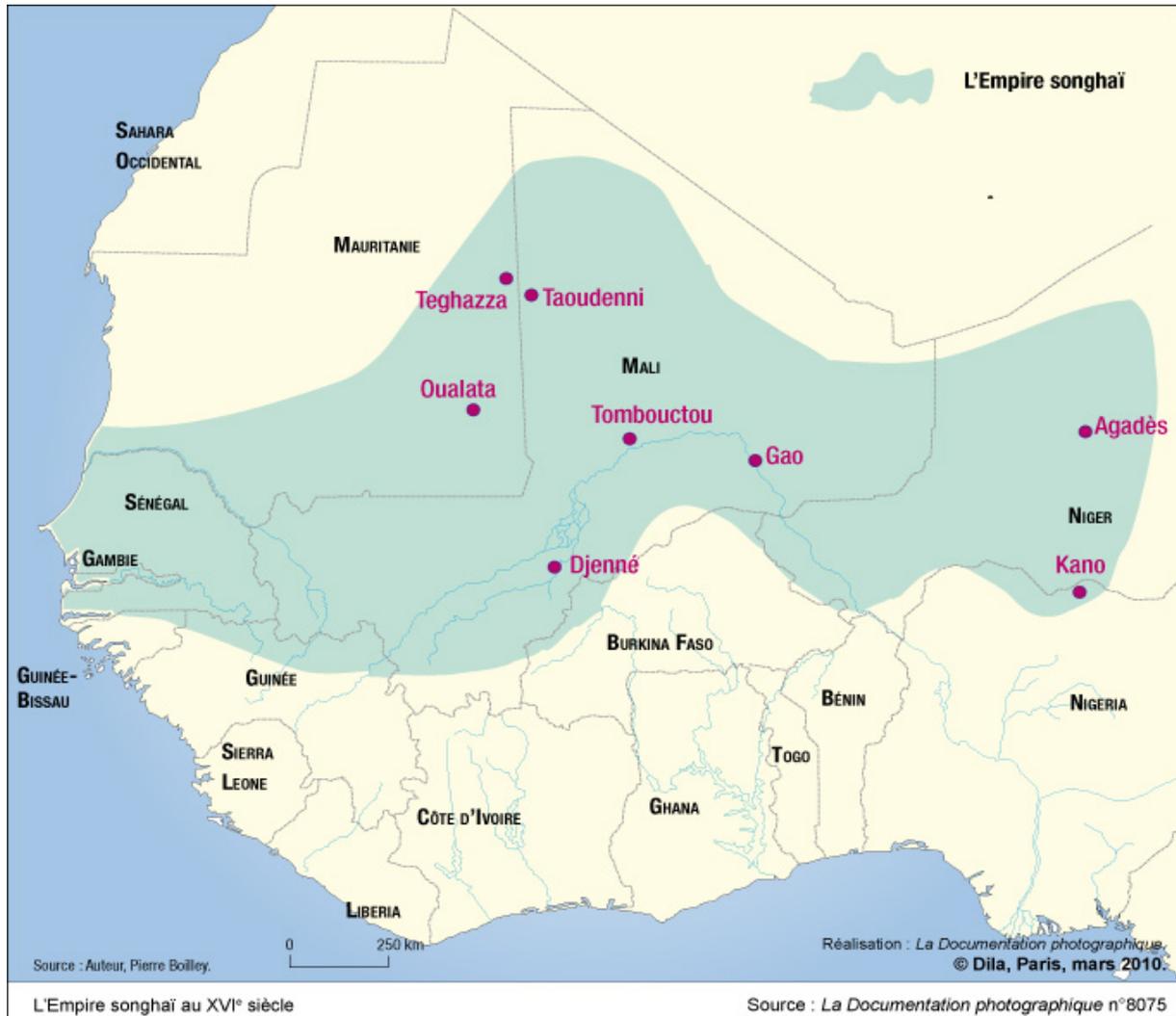


Figure 3 : Le Songhay à son apogée territoriale, in Pierre BOILEY et Jean-Pierre CHRETIEN, Histoire de l'Afrique ancienne, Paris, La Documentation Française, « La Documentation photographique n° 8075 », 2010 p. 9.



N'étant pas un Songhoy de souche, l'accession au trône de l'askia Mohammed engendra une rupture dans la tradition. De ce fait, il chercha à appuyer la base de son pouvoir dans l'Islam. Son pèlerinage au cours de l'année 1497 en est la preuve la plus significative. Ce pèlerinage a été décrit avec détails par les chroniqueurs des *Tarikhs* mais c'est particulièrement Mahmoud Kati qui en donne le compte rendu le plus détaillé car il accompagnait lui-même l'askia :

Ayant fait ses préparatifs, il partit en l'année 902 [9 septembre 1496 – 29 août 1497], emmenant avec lui les notables ulémas suivants : le cheikh Mohammed Toulé, l'*alfa* Salih Diawara, Gao-Zakaria, Mohammed-Tenenkou, le cadî Mahmoud Niédobogho, le cheik *mori* Mohammed Haougaro et celui qui a assumé la charge périlleuse de rédiger le présent récit, c'est-à-dire moi-même Mahmoud Kati²⁴.

On constate à travers le choix de ses compagnons de pèlerinage que l'askia Mohammed s'appuie directement sur la classe des marchands et des lettrés. Ainsi, il s'assure un soutien parmi les notables des régions de son vaste empire. De plus, l'askia Mohammed réorganise les institutions passées pour les adapter à son règne :

Sachez – Dieu nous fasse miséricorde ainsi qu'à vous ! – que l'imam équitable, le roi éminent, l'*askia* El-Hâdj Mohammed, aussitôt qu'il eut été élevé au pouvoir, organisa le Songhaï et lui donna des institutions. C'est ainsi que seul de toute l'armée, le *dyina-koi* eut le droit de s'asseoir sur un tapis aux audiences du souverain ; seul aussi, le *dyina-koi*, eut le privilège de ne pas se couvrir de poussière en sa présence et put se contenter de se couvrir de farine ; Tout le monde dut enlever son bonnet au moment de se couvrir de poussière, à l'exception du *Kourmina-fari*. Seul, le *Dendi-fari* put se permettre d'adresser des observations au souverain en toute franchise. Seul, le *koï* eut un droit de veto, dont le prince devait tenir compte bon gré mal gré. Seul, le *Dirma-Koï* fut autorisé à ne pas descendre de cheval pour pénétrer dans le palais royal ; Seul dans tout le royaume, le cadî fut autorisé à mander un serviteur du prince pour lui confier une mission à laquelle ce serviteur ne put se soustraire, et à lui faire faire pour lui-même ce qu'il aurait fait pour l'*askia*²⁵.

La création de ces postes et titres honorifiques se place en rupture avec les institutions traditionnelles qui étaient en vigueur dans l'empire sous Sonni Ali de la dynastie des *chi*. Ces nouveaux statuts bénéficient d'aménagements par rapports aux rituels pré-islamiques faisant du roi du Songhay un roi sacré. Néanmoins, au-delà des considérations rituelles, ces fonctions

²⁴ Mahmoud KATI, *Tarikh Al-Fattāsh*, p. 25-26.

²⁵ Mahmoud KATI, *Tarikh Al-Fattāsh*, p. 13-14.

servaient d'abord à gouverner l'empire en déléguant le pouvoir de l'askia. Ce passage ne montre pas la réorganisation territoriale du Songhay bien qu'elle s'opéra sous le règne de l'askia Mohammed. Le Songhay fut divisé en provinces : *Kourmina, Dendi, Bara, Dirma, Bangu, Hombori, Aribinda*. Elles étaient commandées par un gouverneur qui pouvait avoir différentes appellations : *fari, farma*, ou *koy*. Des charges complémentaires sont mises en place comme le chargé des finances, des eaux et des forêts ou encore de l'agriculture, tant de charges assurées par des personnes proches du souverain comme ses frères ou ses fils.

Sonni Ali et l'Askia Mohammed sont alors les deux grandes figures de l'empire Songhay malgré une historiographie drastiquement opposée qui se lit notamment dans les chroniques de Tombouctou²⁶. Alors que le premier est dépeint comme un personnage cruel, néanmoins réhabilité plus tardivement, le second est apprécié de son vivant notamment grâce aux auteurs des *Tarikhs*. Les considérations politiques sont essentielles pour comprendre la nature même de ces sources qui sont des chroniques royales car la forme de ces récits historiques est rythmée par l'accession au trône et les conquêtes des différents souverains de l'empire. Toutefois, l'étude de la royauté songhay est une étape préalable pour comprendre la représentation du fait urbain à travers l'étude de ces chroniques.

d. Étudier les villes à travers ces chroniques

Ces chroniques me servent de matériaux pour aborder le thème de la représentation des villes dans l'empire Songhaï à travers le point de vue de ces lettrés de Tombouctou. Dans un premier temps, une série de questions aux réponses divergentes s'impose : Qu'est-ce qu'une ville ? Comment la définir ? Quelles sont ses fonctions et évoluent-elles ? Pour l'aire culturelle qu'est l'Afrique de l'ouest, les études scientifiques traitant des villes ou de l'urbanisme à l'époque médiévale ne permettent pas de se faire une idée précise des villes et de leurs rôles

²⁶ Elias SAAD dans son ouvrage *Social History of Timbuktu : the role of the Muslim scholars and notable 1400-1900* publié en 1983, revient sur ce sujet et expose les raisons de cette opposition entre Sonni Ali et l'askia Mohammed. D'après lui, l'avis négatif des chroniqueurs à propos de Sonni Ali découlerait de son accession illégitime sur le trône (voir p. 42).

dans l'empire Songhay. Néanmoins, l'adjonction à cette étude de problématiques émanant d'aires culturelles différentes peut s'avérer utile pour proposer des pistes de recherches.

Une historiographie de la ville africaine médiévale ?

En premier lieu nous pouvons citer l'ouvrage de Catherine Coquery-Vidrovitch, *Histoire des villes d'Afrique Noire, des origines à la colonisation*, publié en 1993 aux éditions Albin Michel à Paris. Cet ouvrage se trouve être une synthèse de l'histoire urbaine de l'Afrique avant et pendant la période coloniale. Dans un premier temps, elle présente plusieurs définitions de concept tels que celui de la ville africaine, de la ville en Afrique, de la ville musulmane, et de la ville coloniale. Par la suite, elle s'interroge sur plusieurs points tels que la manière dont les villes sont apparues, le contexte de leur apparition, ou encore leur schéma d'urbanisation. Catherine Coquery-Vidrovitch propose pour répondre à cela une classification des villes par secteur, comme par exemple les « villes bantu » ou les « villes du Soudan », mais aussi par période avec notamment son premier chapitre qui est consacré aux villes dites « anciennes ». Son ouvrage apporte des informations globales à la question « qu'est-ce qu'une ville en Afrique ? » mais néanmoins ne permet pas une étude approfondie du sujet. A rappeler que cette historienne est spécialiste de la période contemporaine et non de la période médiévale. De ce fait, son étude fait écho au problème soulevé en introduction : les études disponibles sur les villes en Afrique ne sont pas spécifiques et dans ce cas précis, écrits par des non spécialistes. Son ouvrage est donc insuffisant car la typologie proposée ne permet pas de décrire avec précision ce qui fait la spécificité des villes présentes au Soudan médiéval.

Les études sur le fait urbain en Afrique existent néanmoins mais traitent principalement de la période contemporaine avec entre autres les ouvrages d'Odile Goerg²⁷. La question de

²⁷ Odile GOERG et Xavier HUETZ DE LEMPS, *La ville coloniale (XVe-XXe). Histoire de l'Europe urbaine*, Tome 5, Paris, Le Seuil, 2012.

l'urbanisation précédant la période coloniale en Afrique traite de deux axes en particulier : d'une part l'émerveillement autour de la « mythique ville de Tombouctou » sans études qualitatives précises et d'autre part on trouve des ouvrages très peu critiques vis à vis des sources tel que l'ouvrage de Sékéné Mody Cissoko, *Tombouctou et l'empire Songhay*²⁸. Les études ainsi déjà réalisées sont insuffisantes pour appuyer la présente étude portant sur la représentation des villes.

Une historiographie de la ville « islamique » ?

En dehors du champs géographique qu'est l'Afrique de l'ouest, j'ai souhaité utiliser des études concernant les villes du Proche Orient avec une question centrale : existe-t-il une ville islamique ? Ce sont des historiens tels que Jacques Weulersse²⁹ ou Jean Sauvaget³⁰ qui développaient l'idée qu'un modèle de ville islamique existait, pensant alors que la religion était étroitement liée à l'organisation de la ville. Ces « villes islamiques » avaient en leur centre un palais et une mosquée entourés de façon labyrinthique de marchés et d'habitations. Les précurseurs de ce courant de pensée sont William Marçais de l'école française d'Alger, avec la publication en 1928 de *L'islamisme et la vie urbaine*, et quelques années plus tard en 1930, Jean Sauvaget et Jacques Weulersse de l'école de Damas. Ces années-là sont marquées par un intérêt particulier pour les problèmes d'urbanisme comme le prouve les importantes publications de monographies publiées durant la présence française sur les rives méridionale et orientale de la Méditerranée³¹. Ainsi, cette doctrine classique de l'orientalisme sur la ville « musulmane » et l'urbanisme musulman découle de l'idée que quel que soit le phénomène apparaissant dans la civilisation de pays musulmans, il sera forcément conditionné par l'Islam en tant que religion englobante et fédératrice sur tous les aspects de la vie sociale, politique et économique. Cette vision de l'urbanisme des pays musulmans s'inscrit dans un contexte particulier. La colonisation française s'est déployée dans des régions profondément marquée

²⁸ Sékéné Mody CISSOKO, *Tombouctou et l'empire Songhay*, Paris, l'Harmattan, 1996.

²⁹ Géographe français, né en 1905 et mort en 1946.

³⁰ Orientaliste et historien, né en 1901 et mort en 1950.

³¹ On peut citer par exemple l'ouvrage *Alep* de Jean Sauvaget en 1941 ou encore plus tardivement *Marrakech* de Gaston De Verdun publié en 1966.

par l’empreinte de la civilisation grecque et romaine comme la région du Levant³². Les travaux de chercheurs (tel que Jean Sauvaget et notamment ses travaux sur Alep) montrent cet engouement pour la recherche de traces antiques dans l’urbanisme, considéré comme introuvable d’après eux, dans les villes du Proche-Orient. La ville « musulmane » est alors la négation même de la ville antique dans le sens où elle ne respecte aucun autre code au-delà de celui de la centralité de la religion : elle paraît ne suivre aucune logique en comparaison au plan hippodamien³³ des cités antiques, en abritant des rues irrégulières bâties sur un plan labyrinthique³⁴.

Cette conception des villes des pays musulmans fut néanmoins reconsidérées plus tard grâce à une nouvelle littérature scientifique et à la découverte de nouvelles sources³⁵. Bien que cette historiographie ne soit pas complètement transposable aux villes d’Afrique subsahariennes décrites dans les *Tarikhs*, on peut tout de même noter certaines similitudes. En effet, la comparaison n’est pas fortuite car le pouvoir des askias, dès l’accession au pouvoir de Mohamed Touré (l’askia Mohammed), est largement basé sur la religion musulmane. Bien que les études concernant l’islamisation des populations sahéliennes montrent des conversions d’abord « par le haut », l’empire Songhay reste néanmoins un état régi par le droit musulman³⁶. On peut ajouter aussi des similitudes de réception de la part des occidentaux car Jean Sauvaget, à propos d’Alep disait ceci :

L’Alep des Ottomans n’est qu’un trompe l’œil, une façade somptueuse derrière laquelle il n’y a que des ruines. La ville musulmane devient un assemblage inconsistent et inorganique de quartiers et elle devient la négation du paysage urbain³⁷.

³² Le « Levant » désigne traditionnellement les pays bordant la côte orientale de la mer méditerranée (le Liban et la Syrie notamment). Aujourd’hui, ce terme est en général désigné par celui de « Proche-Orient ».

³³ Ce type de plan tire son nom de Hippodamos de Milet géomètre et ingénieur du Vème siècle. Ses plans d’aménagements sont caractérisés par des rues rectilignes et larges qui se croisent à angle droit. Il est notamment à l’origine de l’aménagement du port d’Athènes, le Pirée.

³⁴ Se référer à l’annexe 1 : carte de Bagdad et du Pirée qui présentent visuellement la différence architecturale énoncée dans ce paragraphe.

³⁵ Les sources en question sont diverses mais nous pouvons citer ici en exemple les waqf (documents de droits fonciers) fait évoluer les pré requis sur la ville « musulmane » en mettant en avant des modèles de villes organisées et ordonnées telle que la ville de Bagdad.

³⁶ Nous verrons dans le chapitre trois de cette étude que les cadis tiennent une place importante au sein du pouvoir.

³⁷ Jean Sauvaget, Alep, essai sur le développement d’une grande ville syrienne, avant-propos p.1, 1941.

Ce qui n'est alors pas sans rappeler les propos déçus de René Caillé lorsqu'il a enfin atteint Tombouctou :

Je m'étais fait de la grandeur et de la richesse de cette ville une tout autre idée : elle n'offre au premier aspect, qu'un amas de maisons en terres mal construites ; dans toutes les directions on ne voit que des plaines immenses de sable mouvant, d'un blanc tirant sur le jaune et de la plus grande aridité³⁸.

Ainsi, mon sujet de mémoire comprend en grande partie des études extérieures à l'espace que j'étudie. Néanmoins, des passerelles entre ces études et mon sujet sont envisageables comme base de réflexion. De plus, le grand nombre d'information disponible dans les *Tarikhs* sur les différentes villes, localités, lieux ou encore espaces, permettent à eux seuls (à l'échelle de cette année du moins) de présenter une idée globale de la ville médiévale soudanaise d'après les auteurs des chroniques. Ces chroniques constituent pour moi des sources de premier choix pour l'étude des villes du Soudan médiéval en apportant de nombreux renseignements sur l'organisation politique, administrative et sociale des pays nigériens, antérieure à la conquête marocaine du XVI^{ème} siècle.

³⁸René CAILLE, *Voyage d'un faux musulmans à travers l'Afrique, Tombouctou, Le niger, Jenné et le désert*, Limoges, 1885.

II. Les villes soudanaises d'après les chroniques de Tombouctou

Pour cette première partie, j'ai décidé de travailler sur le croisement des données locales collectées dans mes sources, sur l'étude de la terminologie ainsi que sur l'analyse des critères de définition de la ville afin de mieux cerner la notion de ville médiévale soudanaise. Ainsi, ce chapitre est consacré dans un premier temps aux différentes localités présentes dans les chroniques de Tombouctou pour plusieurs raisons : d'une part pour avoir un aperçu du monde connu et nommé par les auteurs et d'autre part pour comparer les localités présentes en commun dans les deux ouvrages. Dans un second temps, je traiterai de la terminologie des termes arabes pour désigner la ville, en me basant sur la thèse de Moussa Paré, publiée en 2015 à l'université d'Abidjan³⁹. Suite à ce travail préliminaire, j'analyserai particulièrement deux éléments considérés comme des critères d'analyse du fait urbain par Jean Claude Garcin⁴⁰ : le nombre d'habitants et les murs d'enceintes. Suite à cela, je porterai mon attention sur la ville de Tombouctou et particulièrement ses mosquées aux fonctions diverses.

³⁹Moussa PARE, « Villes et espaces publics dans le Bilad Al-Sudan occidental (X^{ème}- XV^{ème}) », thèse de doctorant en histoire, sous la direction de M. Simon-Pierre Ekanza, Abidjan, Université Felix Houphouët Boigny Cocody, 2014. Je n'utilise pas cette thèse pour les propositions d'analyses de Paré Moussa mais seulement pour les traductions qu'il propose dans celle-ci. En effet, la lecture de sa thèse m'a laissé perplexe quant à ses affirmations et hypothèses notamment sur les raisons de développement des villes dans l'empire Songhay.

⁴⁰ Jean-Claude GARCIN (sous la direction de), *Grandes villes méditerranéennes du monde musulman médiéval*, Rome, École française de Rome, 2000.

a. Les différentes localités présentes dans les chroniques de Tombouctou

Bien que différentes quant à leur contexte d'écriture et leur contenu propre, ces chroniques portent sur le même thème et sur la même aire géographique : une description par ordre chronologique des différents règnes des souverains du Songhay. Ainsi, on trouve dans ces ouvrages quasiment les mêmes localités. Ci-dessous se trouve la liste des localités présentes dans les deux sources rangées par ordre alphabétique pour rendre plus lisible les points communs entre ces deux listes. Néanmoins, elles ne sont pas exhaustives car j'ai voulu recenser ici celles qui sont cités au moins deux fois dans chaque ouvrage :

- Pour le *Tarikh Al-Sudan*:

Agadez, Amadagha, Araouan, Bagdad, Bindougou, Chibi, Dienné, Djindjo, Donogha, Fez, Ghana, Kabara, Kachena, Kagho, Kala, Kana, Koukiya, Kouna, La Mecque, la ville de « Melli », Oualata, Sidridougou, Taba, Taio, Takeda, Tara, Teghazza. Tikda, Tiryi, Tombouctou, Touat, Toura, Toya, Zoboro.

- Pour le *Tarikh Al-Fattāsh* :

Alexandrie, Araouan, Bagdad, Bako, Benghazi, Le Caire, Chinchin, Demba, Direi, Djenné, Doukoureï, Ferdjan, Fez, Gagoundo, Gao, Ghadamès, Goundam, Hombori, Hougoun, Kabara, Kami, Keouei, Koinou, Koukiya, La Mecque, Mesrata, Méquinez, Ouanko, Ouara, Sain, Taïf, Tendirma, Tila, Tindouf, Tombouctou, Toya, Tunis.

Plus d'une trentaine de localités sont citées dans chaque chronique. Les traducteurs s'accordent néanmoins sur leur ignorance quant à la localisation précise de certaines d'entre elles. Ainsi, leurs annotations concernant ces localités sont remplies de suppositions quant à la position ou encore à l'histoire de la formation de ces lieux. Par exemple, pour Chinchin, dont il est question dans le *Tarikh Al-Fattāsh*, Octave Houdas et Maurice Delafosse en note de bas

de page précisent ceci : « nous n'avons pu identifier cette localité, qui, d'après le récit, devait se trouver dans la région de Dienné⁴¹ ». Néanmoins, de ces deux listes nous pouvons tirer plusieurs choses. Tout d'abord, elles ont en commun trois espaces géographiques qui sont le Soudan, l'Afrique du Nord et le Moyen-Orient. De plus, elles ont en commun la récurrence de Tombouctou, de Djenné, de La Mecque, d'Araouan, de Bagdad, de Fez, de Kabara, de Koukiya et de Toya. De cette liste, il fait néanmoins préciser que ce sont les trois premières, Tombouctou, Djenné et La Mecque qui sont mentionnées le plus de fois⁴². C'est pourquoi je vais essentiellement traiter ici de trois ces villes qui semblent être les plus centrales dans ces chroniques royales.

La Mecque

Cette ville est citée pour la première fois dans le *Tarikh Al-Fattāsh* pour attester de l'importance de l'Askia Mohammed :

Moulaï El-Abbas s'enferma alors dans la retraite pendant trois jours, convoqua l'askia El-Hâdj Mohammed et le fit asseoir dans la mosquée de la noble ville de La Mecque. Puis il lui posa sur la tête un bonnet vert et un turban blanc, lui remit un sabre et prit la foule des assistants à témoin qu'il l'instituait khalife pour le pays de Tekroûr et que quiconque désobéirait à ses ordres dans ce pays désobéirait à Dieu le très haut et à son envoyé⁴³.

Dans le *Tarikh Al-Sudan*, La Mecque est aussi utilisée pour attester de la piété d'un personnage :

⁴¹ Mahmoud KATI, *Tarikh Al-Fattāsh*, p. 64.

⁴² Tombouctou est citée deux cent trente fois dans le *Tarikh Al-Sudan* et quatre-vingt-seize fois dans le *Tarikh Al-Fattāsh*. La Mecque est citée vingt-quatre fois dans l'ouvrage de Es Sa'di et 22 fois dans celui de Mahmoud Kati. Dienné est mentionnée cent-trente-six fois dans le *Tarikh Al-Sudan*, et quatre-vingt-six fois dans le *Tarikh Al-Fattāsh*.

⁴³ Mahmoud KATI, *Tarikh Al-Fattāsh*, p.16.

Prince pieux et équitable, il ne fut égalé par aucun autre roi de Melli en vertu et en droiture. Il fit le pèlerinage à la sainte demeure de Dieu (La Mecque) et accomplit ce voyage dans les premières années du neuvième siècle de l'hégire⁴⁴.

Ainsi, quel que soit le moment d'apparition de cette ville dans les chroniques, elle est utilisée comme argument clef pour attester de la supériorité morale d'un personnage. La plupart du temps, ces personnes sont des askias mais l'on trouve aussi de nombreuses références à des individus pieux ayant fait le pèlerinage notamment dans le chapitre IX du *Tarikh Al-Sudan*, consacré aux biographies des savants et hommes pieux ayant résidés à Tombouctou :

Le père du précédent, Abou-Bekr, connu sous le nom de Aboukar-Bir-ben-El-Hadj-Ahmed-ben-Omar-ben-Mohammed-Aqit. Savant, ascète, charitable, il prévoyait à la subsistance des orphelins et des étudiants. Au cours de son règne il émigra avec toutes ses femmes et ses enfants pour aller se rapprocher de l'Envoyé de Dieu (Dieu répande sur lui ses bénédictions et lui accorde le salut !). Dans son amour pour Dieu et pour son Prophète, il se fixa dans la noble ville de Médine et y demeura, avec toute sa famille, dans le voisinage de l'Élu, jusqu'à sa mort. Il avait conçu le dessein d'emmener toute sa famille lors de son premier pèlerinage à la Mecque⁴⁵.

De plus, prouver la piété d'un personnage en se servant de son pèlerinage à La Mecque est aussi utilisé par les chroniqueurs comme argument pour montrer la fiabilité de leurs propos. En effet, ces chroniques montrent l'importance de l'oralité dans les sociétés ouest-africaines médiévale car Es Sa'di comme Mahmoud Kati rédigent en grande partie leur récit historique en se basant sur des propos qu'ils ont entendu d'autres personnes. En effet, les chroniques restent les témoins d'une culture écrite au Soudan. Toutefois, la méthode de rédaction des auteurs témoignent de la subsistance parallèle de l'importance de l'oralité dans cette société soudanaise. Ainsi, dès qu'ils exposent des faits qu'ils n'ont pas eux-mêmes vécu, ils appuient la fiabilité de leur source en mettant en avant la piété et/ou la grandeur de celle-ci, souvent à travers une référence direct ou non, à leur dévouement pour la religion musulmane :

⁴⁴ Es SA'DI, *Tarikh Al-Sudan* p.13.

⁴⁵ Es SA'DI, *Tarikh Al-Sudan* p. 53.

A ce sujet⁴⁶ il suffira de reproduire ce qui a été rapporté par des personnages dignes de foi d'après le maître, le docte, l'éminent, le saint personnage, auteur de prodiges et de miracles, le jurisconsulte, le cadî Mohammed-El-Kabari (Dieu lui fasse miséricorde !). Voici en effet ce qu'il a dit : « j'ai connu des saints de Sankoré dont les vertus n'ont jamais été dépassées par personnes, sinon par les Compagnons de Dieu (Dieu répande sur lui le salut et les bénédictions et qu'il leur témoigne à tous sa satisfaction »⁴⁷.

Tombouctou et Djenné

Quant à Tombouctou et Djenné, elles comptent parmi les grandes villes de l'Empire Songhay au XVI^{ème} siècle⁴⁸. Situées sur les bords du fleuve Niger dans la zone soudano-sahélienne, elles jouent un rôle déterminant dans le commerce transsaharien. La carte ci-dessous, qui présente les principales routes commerciales à la fois du commerce transsaharien mais aussi du commerce intra-africain, montre la connexion intense entre Djenné et Tombouctou. Ces réseaux commerciaux, constitués par ces routes, montrent également l'importance locale de Djenné et de Tombouctou comme centres de convergence des marchandises subsahariennes. De plus, la liaison entre ces villes était facile notamment pendant les crues : Kabara, dont il est fait mention dans les *Tarikhs*⁴⁹, est le port relié à Tombouctou assurant le transport du fret par voie fluviale⁵⁰. Quant à Djenné, elle, possède plusieurs embarcadères. Ces deux villes servent alors d'entrepôts et d'intermédiaires privilégiés entre les pays arabes et les pays soudanais.

⁴⁶ Le sujet en question est le récit de vie des différents personnages éminents que Es Sa'di veut exposer dans son chapitre IX.

⁴⁷ Es SA'DI, *Tarikh Al-Sudan* p. 45.

⁴⁸ Nous verrons plus en détails quelles sont les « qualités » que les auteurs des chroniques attribuent particulièrement à ces deux villes.

⁴⁹ Es SA'DI, *Tarikh Al-Sudan* p. 25-29-78-99-107-112-115-126-130-138-159-160-191-196-197-198-199-206-229-272-327-345-362-363-372-390-393-445-482. Mahmoud KATI, *Tarikh Al-Fattāsh*, p. 82-85-115-137-147-156-159-172-202-231-233-234-235-236-237-323-325-327-336-337.

⁵⁰ Es Sa'di précise l'importance et la renommée de ce port notamment p. 126 avec « au port bien connu de Kabara ».

b. Étude de la terminologie des termes arabes utilisés pour mentionner les localités

L'étude du vocabulaire associée aux toponymes et aux noms de villes démontrent également un spectre assez large de représentations de la ville pour les auteurs des chroniques. De ce fait, l'intérêt de la terminologie réside en sa capacité à nous montrer la variété du vocabulaire employé pour définir telle ou telle réalité.

Moussa Paré met en avant dans sa thèse⁵¹ la variété du vocabulaire chez Al Bakri, Al-Umari et Al Idrisi lorsqu'ils décrivent des villes soudanaises dans leurs différents ouvrages⁵². Les termes employés sont *madina*, *qal'a*, *qasaba* et *misr*. Le terme de *misr*, utilisé devant un nom de ville fait référence à une capitale quoique rarement employé du fait de la rareté des centres urbains d'après Moussa Paré. Les termes *qal'a* et *qasaba* semblent avoir la même signification : ils désignent un site fortifié entouré de son territoire. Ceux-ci sont nombreux dans la zone marocaine à l'époque de Jean-Léon l'Africain, (début XVI^{ème} siècle), mais ils ne présentent pas alors la physionomie d'une *madina*, dans la mesure où ils ne bénéficient pas des structures urbaines inhérentes à celle-ci, tel que des preuves d'un urbanisme religieux et politique (comme un palais et une mosquée). Le terme de *madina* est très présent dans les sources et renvoie à des agglomérations particulièrement importantes démographiquement. Toutefois, le vocabulaire arabe présentant de nombreuses nuances, il est difficile de trouver un sens unique à tous ces termes.

La diversité de ces termes semblent correspondre à un panel de sites urbains ou ruraux. Toutefois, nous pouvons nous demander si les auteurs des chroniques de Tombouctou utilisent ces termes de la même manière ou si au contraire il est possible de distinguer une spécificité de l'espace soudanais à travers ces sources endogènes.

⁵¹ Moussa PARE, « Villes et espaces publics dans le Bilad Al-Sudan occidental (X^{ème}- XV^{ème}) », thèse de doctorant en histoire, sous la direction de M. Simon-Pierre Ekanza, Abidjan, Université Felix Houphouët Boigny Cocody, 2014.

⁵² AL-BEKRI, *Description de l'Afrique septentrionale*, trad. Mac GUCKIN DE SLANE, Paris, Librairie d'Amérique et d'Orient Adrien Maisonneuve, 1965 ; p.405. AL-UMARI, *Masalik al-absar fi mamalik al-amsar* in J. M. CUOQ, *Recueil des sources arabes concernant l'Afrique occidentale du VIII^{ème} au XVI^{ème} siècle (Bilad Al-Sudan)*, Paris, Éditions du Centre National de la Recherche Scientifique(CNRS), 1985. AL-IDRISI, *Description de l'Afrique et de l'Espagne*, texte arabe, publié pour la première fois d'après les manuscrits de Paris et d'Oxford avec une traduction, des notes et un glossaire par REINHART P.A. Dozy et Michaël J. DE GOEJE, Amsterdam, Oriental Press, 1969 ; p. 393.

Plus d'une trentaine d'agglomérations sont citées dans chacune des chroniques dont le nom arabe est traduit en français par Octave Houdas et Maurice Delafosse, soit par « ville », soit par « village », soit par « bourg ». Pour les exemples qui vont suivre, il est à rappeler qu'ils sont tirés de la thèse de Moussa Paré qui a pu, grâce à sa connaissance de la langue arabe, utiliser pour son étude les textes arabes⁵³.

Pour les lieux identifiés par les traducteurs comme des « villages », le terme arabe le plus fréquent est celui de *qarya* comme le montre les exemples suivant : « Abderrahim poursuivit sa route jusqu'à [*qarya*]Taoutala »⁵⁴. Taoutala est précédé dans la version originale en arabe du terme de *qarya* mais les traducteurs ont décidé, certainement par souci de clarté, de ne pas traduire directement ce terme. Une note de bas de page accompagne aussi cette phrase et précise que Taoutala est un village situé sur la route de Djenné. Dans le *Tarikh Al-Sudan* on lit aussi que : « les troupes marocaines atteignirent le Niger dans le voisinage du bourg de [*qarya*] Karabara⁵⁵ ». Ainsi, ce terme fait référence à un village mais pour éviter les répétitions il est traduit suivant le contexte par « bourg », « village », ou encore « bourgade ». Bien que ces termes en français ne soient pas identiques, ils renvoient tous à une agglomération de taille réduite, qui ne comporte pas les éléments inhérents à une ville comme l'attractivité commerciale, une démographie importante ou encore des murs d'enceinte.

Pour ce qui est des lieux identifiés sous le terme de « ville » par Octave Houdas et Maurice Delafosse, le vocabulaire arabe varie entre le terme de *madina* et de *balad*.

C'est le terme de *balad* qui est le plus récurrent dans les chroniques incluant alors la ville ainsi que son territoire : « L'armée ne passa pas par la ville de [*balad*] Araouan⁵⁶ ». Lorsque l'auteur du *Tarikh Al-Sudan* évoque la prospérité de Tombouctou, il rappelle qu'« auparavant le centre commercial était à [*balad*] Bîrou⁵⁷ » ; Bîrou est la version en langue songhaï de Oualata⁵⁸.

⁵³ A propos de cette thèse, je tiens à émettre une réserve quant à sa pertinence. Une lecture attentive trop tardive de ma part m'a fait relever certaines incohérences au niveau des notes de bas de page ainsi qu'à certaines analyses. Néanmoins, n'ayant pas pu vérifier la véracité de ces traductions (de l'arabe au français), je laisse cette partie en l'état, en attendant de pouvoir la juger pleinement.

⁵⁴ Mahmoud KATI, *Tarikh Al-Fattāsh*, p.51.

⁵⁵ Es SA'DI, *Tarikh Al-Sudan*, p. 218

⁵⁶ Es SA'DI, *Tarikh Al-Sudan*, p. 218.

⁵⁷ Es SA'DI, *Tarikh Al-Sudan*, p. 36.

⁵⁸ Cela est tiré de l'avis des traducteurs français qu'ils expriment en note de bas de page de l'ouvrage de Es Sa'di, p. 36, note 3.

D'autres cas sont identiques pour Djenné, pour la ville de Tinaï et pour Koukiya. Lorsque Es-Sa 'di évalue le territoire de Djenné⁵⁹ en donnant des indications géographiques il utilise ce même terme :

Le territoire de [*balad*] Djenné s'étend en largeur depuis Kikai, village voisin du lac Debo au sud de ce lac jusqu'à Bao, ville située dans le voisinage du pays de Ouaron-Koi. Dans le sens de la longueur il va de Tinai, ville à proximité du pays du sultan de Kabara, jusqu'en arrière des montagnes de Tonbola, nom d'une très nombreuses tribu professant le culte des mages⁶⁰.

Il en est de même pour la ville de Koukiya dont il est question au début de l'ouvrage de Es Sa'di : « [...] la ville de Koukiya, cité très ancienne, élevée au bord du Fleuve, sur le territoire du Songhay. Cette ville existait déjà au temps de Pharaon⁶¹ ». Es Sa'di, emploi aussi *balad* pour les localités qu'il traverse au cours d'un de ses voyages :

Le lendemain matin, je partis de cette localité en suivant la route de Zoula, à midi, le ciel se couvrit de nuages et, comme j'entrai dans la ville de [*balad*] Makira, l'orage éclata. J'attendis dans cette localité que la pluie cessât, et vers une heure de l'après-midi, je me remis en route et atteignit [*balad*] Zoula où je passai la nuit du mardi chez le chef de la localité, le Zoula-Faran. La nuit du mercredi, je la passai dans la ville de [*balad*] Fala, chez le Fala-Faran. Le jeudi, vers midi, j'atteignis la ville de [*balad*] Foutina⁶².

Par conséquent, ces différents exemples prouvent que *balad* est employé dans les chroniques lorsqu'il s'agit de décrire un territoire rattaché la plupart du temps à une ville en son sein.

Toutefois, les villes dans ces chroniques sont aussi désignées sous le vocable de *madina*. Es Sa'di précise dans son ouvrage, à propos du jurisconsulte Abou-el-Abbas-Ahmed-Baba que

⁵⁹ Es SA'DI, *Tarikh Al-Sudan*, p. 25

⁶⁰ Mahmoud KATI, *Tarikh Al-Fattāsh*, p.25.

⁶¹ Es SA'DI, *Tarikh Al-Sudan*, p. 6.

⁶² Es SA'DI, *Tarikh Al-Sudan*, p. 415.

« tous les docteurs des grandes [*madina*] villes reconnurent sa supériorité⁶³». Ici, le terme de *madina* est employé de la même manière que dans l'exemple suivant où le souverain marocain écrit à l'askia Ishaq II que « pour le moment, il était à Fès, loin de sa [*madina*] capitale⁶⁴». Ces deux exemples montrent la polysémie, ou du moins la double interprétation des traducteurs : le terme de *madina* désigne à la fois un centre important mais possède aussi une connotation politique que l'on voit à travers la traduction en « capitale ». Bagdad et Marrakech sont aussi qualifiées par le vocable de *madina* dans les chroniques : « L'imam demanda également au chérif à la suite de quelles circonstances il avait quitté la ville de [*madina*] Bagdad⁶⁵ » et « Dieu t'enverra dans la ville de [*madina*] Marrakech ; il te rendra puissant vis-à-vis des habitants de cette [*madina*] ville⁶⁶ ». Ainsi, entre Fès, Bagdad et Marrakech qui sont toutes trois des villes étrangères au Soudan, on peut émettre l'hypothèse qu'il s'agit d'un choix réfléchi des auteurs soudanais à mettre une distance entre les villes du Soudan et celles des autres espaces géographiques à travers le vocabulaire. On peut aussi supposer que Octave Houdas et Maurice Delafosse ont respecté ce point de vue en traduisant les chroniques. Cette analyse des vocables utilisés est d'autant plus pertinente que les deux seules villes à faire exception à ce schéma sont Tombouctou et Djenné : « il informa le prince du sort qui attendait ces deux villes [*madina*] Tombouctou et Djenné, si Dieu le permettait⁶⁷ ».

D'une part, cette analyse du vocabulaire nous permet de mettre en avant que les termes utilisés dans les chroniques de Tombouctou sont différents de ceux des textes arabes cités plus haut. D'autre part, on constate que c'est le terme *balad* qui est le plus récurrent. L'utilisation de ce terme en particulier plutôt que celui de *madina* nous laisse alors penser qu'il s'agit d'une conception particulière de la ville dans cette région. Le terme *balad* renvoie alors à une ville de moyenne importance qui est en priorité décrite par le territoire dans lequel elle s'inscrit, tandis que les principales villes comme Djenné et Tombouctou sont décrites pour elles-mêmes en utilisant le terme de *madina*. Certes, les auteurs traitent davantage de Djenné et de Tombouctou dans leur chroniques royales ce qui peut expliquer le choix de les décrire spécifiquement sans passer par la mention du territoire qu'elles contrôlent ou dont elles font parties. La terminologie

⁶³ Es SA'DI, *Tarikh Al-Sudan*, p. 58.

⁶⁴ Es Sa'di, *Tarikh Al-Sudan*, p. 218.

⁶⁵ Mahmoud KATI, *Tarikh Al-Fattāsh*, p. 31.

⁶⁶ Mahmoud KATI, *Tarikh Al-Fattāsh*, p. 32.

⁶⁷ Mahmoud KATI, *Tarikh Al-Fattāsh*, p. 19.

de ces termes arabes me conforte malgré tout dans l'idée que Djenné et Tombouctou occupent une place particulière car elles sont associées au terme de *madina*. La raison de ce choix s'explique certainement par la place privilégiée qu'elles occupent sur le plan politique dans l'Empire Songhay. Le terme de *madina* renvoie, comme le dit Paré Moussa « à une cité importante » que sont de fait Tombouctou et Djenné à la fois pour leur peuplement, leur rôle économique mais aussi pour leur prestige culturel, notamment pour la ville de Tombouctou. Ainsi on peut se demander si il existe des raisons matérielles qui font de Tombouctou et de Djenné deux villes au statut particulier ?

c. Définir la ville à travers son contenu

En 2000, Jean Claude Garcin et treize autres historiens ont entrepris un travail collectif de grande ampleur visant à promouvoir les études comparées des très grandes villes qui se situent autour de la méditerranée⁶⁸. Cet ouvrage propose l'étude systématique de plusieurs villes⁶⁹, étudiées suivant les mêmes critères: documentations et études, évaluations quantitatives, formation de la population, morphologie urbaine, infrastructure et service, autorités urbaines et gestion de la ville, la ville et ses réseaux lointains, topographies religieuses et culturelles, identité de la ville, distribution de la population, morphologie urbaine⁷⁰. Mon intention dans cette sous partie est de déterminer si cette liste de critères établis par des historiens, dans un

⁶⁸ Jean-Claude GARCIN (sous la direction de), *Grandes villes méditerranéennes du monde musulman médiéval*, Rome, École française de Rome, 2000.

⁶⁹ Les villes présentées dans le livre sont les suivantes: Damas aux VII^{ème} et VIII^{ème} siècles, Kairouan entre le VIII^{ème} et le XI^{ème} siècle, Bagdad entre le IX^{ème} et le XI^{ème} siècle, Cordoue du X^{ème} et du début du XI^{ème} siècle, Fustat-Le Caire aux X^{ème} -XI^{ème} siècles, Alep aux XII^{ème} -XIII^{ème} siècles, Le Caire entre le XIII^{ème} et le XV^{ème} siècle, Fès au XIV^{ème} siècle et Tunis au XV^{ème} siècle.

⁷⁰ Cette liste de critères donne lieu à un ouvrage qui permet au lecteur de savoir où en sont arrivées les études scientifiques sur chacune des villes et aussi de prendre connaissance des questions importantes encore en suspens de nos jours.

espace « similaire » à mon sujet d'étude, n'est pas transposable aux localités soudanaises mentionnées dans les chroniques de Tombouctou.

Le nombre d'habitants

Le critère privilégié pour qualifier de ville un espace est celui de la démographie. En effet, il est difficile de concevoir une ville composée d'un nombre d'habitant aussi faible que celui d'un village ou d'un bourg. Bien que les renseignements précis et chiffrés sur la population urbaine soient difficiles à déterminer concernant l'étude des villes médiévales africaines, les chroniques de Tombouctou nous apporte bon nombre d'informations. Dans le chapitre XIV du *Tarikh Al-Fattāsh*, concernant le règne de l'askia Ishaq II, nous pouvons lire la citation suivante qui vise à glorifier l'askia Ishaq car il aurait proposé pour une cérémonie d'offrir un cadeau à chacune des maisons présentes à Gao, preuve d'une importante fortune à sa disposition. Cette proposition de l'askia amena alors la population à faire un recensement :

Le cheikh Mohammed ben Ali Daramé m'a raconté que des gens du Soudan eurent une discussion avec des gens de Gâo, les Soudanais disant que Kano était plus importante et plus grande que Gâo ; ils atteignirent, au cours de cette discussion, les dernières limites de l'animation. La chose se passait sous le règne de l'askia El Hadj. Frémissements d'impatience, des jeunes gens de Tombouctou et quelques habitants de Gâo intervinrent et, prenant du papier, de l'encre et des plumes, ils entrèrent dans la ville de Gâo et se mirent à compter les pâtés de maisons, en commençant par la première habitation à l'ouest de la ville, et à les inscrire l'un après l'autre : « maison d'un tel, maison d'un tel », jusqu'à ce qu'ils furent arrivés aux derniers bâtiments de la cité du côté de l'est. L'opération dura trois jours et l'on trouva 7626 maisons, sans compter les huttes construites en paille⁷¹.

A partir de ce chiffre, il est possible d'évaluer la population de Gao à 76 260 personnes en prenant comme moyenne dix habitants par maison, ce qui est vraisemblable dans la société soudanaise telle que observée actuellement, à savoir polygame et élargies, qui comprenait de

⁷¹ Mahmoud KATI, *Tarikh Al-Fattāsh*, p. 262.

nombreux parents, des clients voire même des esclaves (en tout cas pour le XVI^{ème} siècle). A ce chiffre, il faut ajouter la population habitant dans les huttes qui sont mentionnées : Gao pouvait alors atteindre 100 000 habitants. Cet extrait ne nous dit pas si Gao se trouvait alors effectivement être une agglomération plus importante démographiquement que Tombouctou⁷². Néanmoins, en comparant certaines données nous pouvons arriver à une estimation de la population à Tombouctou. Le *Tarikh Al-Fattāsh* indique la présence de vingt-six maisons de tailleurs avec à l'intérieur entre 50 à 100 apprentis, ce qui donne entre 1300 et 2600 travailleurs :

Mahmoud ben El-Mouloud m'a raconté qu'il avait vu dans cette ville vingt-six maisons renfermant de ces établissements de tailleurs appelés *tindi* et que chacune de ces maisons avait à sa tête un chef moniteur ayant auprès de lui environ cinquante apprentis ; certains patrons avaient même de soixante-dix à cent apprentis⁷³.

Mahmoud Kati nous renseigne aussi sur le nombre des écoles de Tombouctou, avec un chiffre approximatif de cent cinquante à cent quatre-vingts : « Les écoles de Tombouctou où l'on enseignait aux jeunes garçons à lire le Coran étaient au nombre de cent cinquante ou de cent quatre-vingts selon ce que rapporte le cheikh Mohammed ben Ahmed⁷⁴ ». Néanmoins, il n'y a aucune mention du nombre d'élèves. Si nous prenons une moyenne de 100 élèves par école, les nombres d'écoliers s'élèvent à 15 000 ou 18 000 élèves. Selon M. Cissoko⁷⁵, la population étudiante forme 1/5 de la population totale qui serait alors de 70 à 80 000 habitants. Cette hypothèse serait la plus minimaliste. La réalité semble être bien supérieure avec une population d'environ 100 000 habitants sous le règne de l'*Askia* Daoud.

De plus, les *Tarikhs* présentent une population dans l'ensemble saine et vigoureuse pour ce qui est du XVI^{ème} siècle. Une certaine paix générale se dégage de la lecture de ces sources en laissant penser que les deux grands greniers de l'empire, à savoir le Delta central et le Dendi, approvisionnaient suffisamment les populations urbaines en denrées alimentaires. Il est question aussi de plusieurs disettes, notamment celles de 1536 et de 1548 bien que d'après le

⁷²Dans cette citation c'est Kano qui est mentionnée et non Tombouctou. Pourtant, il s'agit de la même ville, qui en fonction, des manuscrits se fait appeler Kano.

⁷³Mahmoud KATI, *Tarikh Al-Fattāsh*, p.315.

⁷⁴Mahmoud KATI, *Tarikh Al-Fattāsh*, p.315.

⁷⁵Sékéné Moby CISSOKO, *Tombouctou et l'empire songhay: épanouissement du Soudan nigérien aux XV^{ème} et XVI^{ème} siècles*, Paris, NEA, 1975.

récit, elles paraissent avoir été vite enrayées. De plus, les biographies des docteurs ou juristes montrent une espérance de vie assez élevée. Évidemment, ces personnes faisaient partie de l'élite soudanaise et de ce fait vivaient dans l'abondance et n'étaient pas représentative de la population globale. Également, la description du règne de l'askia Daoud particulièrement nous montre une certaine aisance sur le plan alimentaire :

Les vivres que lui apportait la récolte de ses cultures étaient si abondantes qu'on ne saurait les évaluer ni en indiquer la quantité. Il avait en effet des plantations dans tous les pays placés sous son autorité, c'est-à-dire l'Erei, le Dendi, le Koulané, puis le Kérei-Haoussa et le Kérei-Gourma, avec les territoires qui les avoisinent du côté de Koukiya et de Gao, jusqu'au Kissou d'une part et jusqu'aux îles de Bamba du Benga d'autre part, puis l'Aterem jusqu'au Kingui et le Bounio jusqu'au dernier port du Débo. Le produit qu'il retirait de ces cultures dépassait, en de certaines années, quatre mille sacs de céréales. Dans chacun des villages situés dans les pays que nous venons d'énumérer, sans en excepter un seul, le prince avait des esclaves et un fanfa. Sous les ordres de certains de ces *fanfa* se trouvaient cent esclaves employés à la culture du sol, tandis que d'autres n'en avaient auprès d'eux que soixante, cinquante, quarante ou vingt. [...]. Une certaine année, les envoyés du *fanfa* étant venus le prévenir que les grains étaient murs et le moment de la moisson arrivé, il partit dans sa pirogue, selon sa coutume, avec ses tambours et sa suite ; arrivés à la plantation, il reconnut que les grains étaient murs et parcourut le champs pendant trois jours environ. Ensuite, il se dirigea vers un village voisin de la plantation et appelé Dendi-Doumé et mouilla dans le port de cette localité. Puis il envoya chercher l'imam du village, avec les talebs, les pauvres et les veuves, lorsque tous furent arrivés, il leur dit : « Qui a droits aux produits de cette plantation ? – Qui donc, lui répondirent-ils, y aurait droit en dehors de son propriétaire, c'est-à-dire l'*askia* ? - C'est moi, répliqua Missakouallah et je veux en faire aumône afin que cela me profite pour l'autre monde et me fasse bien venir de Dieu. Je vous en fais donc aumône pour l'amour de Dieu ; fauchez et moissonnez ce champs : que les pauvres et les malheureux d'entre vous qui ne peuvent se procurer de pirogues fauchent les premiers épis qui tomberont sous leurs faucilles, aux propriétaires de petites pirogues reviendra la partie du champs qui s'étend ensuite en allant vers le centre et les propriétaires de grandes pirogues auront pour eux le milieu du champs. Dieu Veuillez agréer de moi cette offrande⁷⁶ ! ».

Évidemment, cette citation révèle aussi la volonté de l'auteur à mettre en avant la grandeur et la piété du souverain Daoud. L'aumône généreuse qu'il aurait faite peut être sujet à controverse étant donné que ce récit est une chronique royale. Néanmoins, les passages concernant l'abondance des récoltes ne sont pas à mon sens à remettre en question. Ainsi, la présentation de la population générale dans ces chroniques est très positive et laisse à penser des bonnes conditions de vie. Il ne faut pas oublier malgré tous ces arguments que les *Tarikhs* sont des chroniques visant à glorifier l'empire Songhay et qu'il paraît alors assez logique d'y

⁷⁶ Mahmoud KATI, *Tarikh Al-Fattāsh*, p.178 à 181.

lire une vision positive de la qualité de vie des habitants. L'étude de la population, pour toutes ces raisons, ne peut alors n'être qu'une ébauche et les chiffres des estimations.

Les murs d'enceintes

Pour qu'une cité se trouve à l'abri des surprises, il faut que toutes ses maisons soient à l'intérieur d'une enceinte. De plus, elle doit être située en un lieu inaccessible, sur une hauteur abrupte, sur une île ou sur un fleuve que seul un pont peut franchir. Ainsi il sera difficile de la prendre et on en fera une véritable forteresse⁷⁷.

A travers cette citation de Ibn Khaldun, on voit la mise en avant d'une caractéristique considérée comme essentielle pour la ville médiévale : le mur d'enceinte. Cette construction permet à la fois de tracer la limite de la ville avec le monde extérieur et cela de manière visible, mais aussi d'assurer la défense de la population présente en son sein en cas d'attaque. Dans les chroniques de Tombouctou, on voit grâce au mur d'enceinte que Djenné et Tombouctou font encore une fois figure d'exception⁷⁸ car elles seules en possèdent⁷⁹. Es Sa'di écrit que « Dienné est entourée d'un rempart percée de onze portes. Trois d'entre elles ont été bouchées par la suite, en sorte qu'il n'en reste plus aujourd'hui que huit ⁸⁰ ». Plus loin dans le même chapitre, Es Sa'di précise à propos de Tombouctou que « la ville fut entourée de murs très bas, en sorte que du dehors on voyait ce qui se passait au dedans⁸¹ ». Ces deux citations prouvent la présence d'un mur d'enceinte dans ces deux villes mais nous montre aussi que celui qui entoure Tombouctou est très bas. En effet, si le mur d'enceinte est un atout de défense pour rendre un lieu important (ici Tombouctou), un lieu inaccessible et donc capable de se protéger d'une éventuelle attaque extérieure, pourquoi cette ville importante n'est-elle pas munie d'un mur d'enceinte à sa hauteur ? La première éventualité à considérer est que Tombouctou n'est pas la

⁷⁷Ibn KHALDUN, *al- Muqaddima*, p. 718.

⁷⁸Tombouctou et Djenné tiennent une place particulière dans ces sources notamment car elles seules sont qualifiées par le terme de *madina*

⁷⁹A préciser qu'elles sont seules à posséder un mur d'enceinte car les chroniques de Tombouctou ne mentionne pour les autres lieux aucune construction de ce type-là. IL n'est alors pas exclu pour autant que d'autres villes du Soudan à cette époque en possédaient.

⁸⁰Es SA'DI, *Tarikh Al-Sudan*, p. 23.

⁸¹Es SA'DI, *Tarikh Al-Sudan*, p. 37.

ville rayonnante que les sources le laissent penser⁸². Néanmoins, cette possibilité est à exclure car le but de cette étude n'est pas de réussir à classer les différentes localités dans des listes de critères définis mais plutôt d'essayer de percevoir le monde soudanais à travers le regard des auteurs des chroniques. De ce fait, le mur d'enceinte de Tombouctou n'est pas perçu par l'auteur comme un élément prouvant la grandeur de cette ville.

Ainsi, la méthode de classification proposée par J-C Garcin dans son ouvrage collectif n'est à mon sens pas adaptable pour ce sujet. Bien que réutiliser intégralement ces critères serait tout à fait possible grâce aux nombreuses informations fournies par mes sources, j'ai préféré traiter ce sujet de manière à mettre en avant les choix faits par les auteurs de mentionner tel ou tel élément plutôt qu'un autre.

d. Les lieux de cultes au Songhay : étude de cas des mosquées de Tombouctou

Le récit de construction de ces mosquées d'après les chroniques :

Une place particulière est accordée au récit des différentes mosquées de Tombouctou dans les chroniques. Dans le chapitre XI du *Tarikh Al-Sudan*, « Mention par ordre chronologique des imans de la grande mosquée et de la mosquée de Sankoré », Es Sa'di nous expose le récit de fondation de la grande mosquée :

La grande mosquée fut bâtie par le sultan El-Hadj-Moussa, roi du Melli. Son minaret est formé de cinq assises. Le cimetière touche à la mosquée extérieurement du côté sud et du côté de l'ouest. C'est une coutume chez les gens du Soudan occidental de n'enterrer leurs morts que dans les emplacements qui touchent aux mosquées et les entourent extérieurement. Ce fut à son retour du pèlerinage de la Mecque, lorsqu'il s'empara de Tombouctou, que El-

⁸²Le plus connu à avoir exprimé sa déception face à Tombouctou est le célèbre René CAILLE dans son ouvrage *Voyage d'un faux musulman à travers l'Afrique, Tombouctou, Le niger, Jenné et le désert* publié en 1885 à Limoges.

Hadj-Mousa fit édifier la grande mosquée. Plus tard, le jurisconsulte, le juste cadi El-Aqib, fils du cadi Mahmoud, rebâtit la mosquée après l'avoir démolie⁸³.

Dans le même ouvrage Es Sa'di revient sur les détails de cette « démolition » :

Vers la fin de cette même année, le cadi El-Aqib fit restaurer la mosquée de Mohammed Naddi et la remit en parfait état. Les travaux furent achevés au mois de safar de l'année 977 (16 juillet-14 août 1569). Ce fut alors que l'on commença à apporter les briques destinées à la reconstruction de la grande mosquée ; ce travail fut inauguré le 15 du mois de rebjeb (24 décembre 1569). La démolition des anciens murs fut terminée le dimanche, 15 du mois de dhoulhidja (21 mai 1570) et les travaux de réédification commencèrent le mardi, 17 du même mois (23 mai)⁸⁴.

Le *Tarikh Al-fattāsh* lui aussi apporte des précisions sur ces constructions :

C'est à son retour du pèlerinage qu'El-Aqib commença la construction de la grande mosquée et c'est en l'année 989 qu'il commença celle de la mosquée de Sankoré : Dieu le très haut lui fasse miséricorde et nous fasse profiter de la faveur céleste dont il a comblé ce cadi et ses pareils ! Ainsi soit-il ! Un savant cheikh m'a raconté que le cadi El-Aqib, ayant terminé le pèlerinage, se disposait à partir et à reprendre le chemin de Tombouctou, lorsqu'il demanda aux gens chargés du service noble de la Ka'ba l'autorisation de déterminer le nombre de pieds que mesure la Ka'ba en longueur et en largeur. Cette autorisation lui ayant été accordée, il en mesura la longueur et la largeur avec une corde qui lui avait servi de mesure. Lorsqu'il se disposa à construire la mosquée de Sankoré, il déroula cette corde, délimita l'emplacement sur lequel il voulait élever l'édifice au moyen de piquets plantés sur les quatre faces et fit bâtir sur cet emplacement, qui avait exactement les dimensions de la Ka'ba sans rien en plus ni rien en moins. Ensuite El-Aqib s'employa à la construction de la mosquée du marché de Tombouctou, qui fut le dernier des monuments bâtis par lui⁸⁵.

Es Sa'di évoque alors la remise en état de la mosquée construite par Mohammed Naddi. De ce personnage, nous avons plus d'informations dans le début de la chronique :

Au cours du règne du sultan Aqil, les Touaregs continuèrent, comme par le passé, d'habiter sous des tentes dans la campagne et de nomadiser à la recherche de pâturages. Le gouvernement de la ville était confié, pendant ce temps, au Tombouctou-Koy, Mohammed Naddi, homme de la race des Senhadja, de la tribu Adjor et originaire de Chenguit, patrie d'origine de cette tribu [...]. Déjà, sous la dynastie des gens du Melli, il avait occupé cette

⁸³ Es SA'DI, *Tarikh Al-Sudan*, p. 91.

⁸⁴ Es SA'DI, *Tarikh Al-Sudan*, p. 177.

⁸⁵ Mahmoud KATI, *Tarikh Al-Fattāsh*, p. 222-223.

haute situation et son titre seul fut modifié avec le changement de dynastie. Il avait tous les pouvoirs entre les mains, pouvoirs administratifs, financiers et autres ; enfin, il était le chef de la cité. Mohamed-Naddi fit construire la mosquée bien connue et désigna, pour y remplir le poste d'imam, son compagnon et ami, le saint éminent, le pôle parfait, Sidi Yahya-El-Tadelsi. Les deux amis moururent à la même époque vers la fin du règne des Touaregs⁸⁶.

Ces citations nous apportent diverses informations quant aux trois mosquées de Tombouctou⁸⁷ : la grande mosquée, la mosquée de Sankoré et la mosquée du marché de Tombouctou. Les deux premières tiennent une place plus importante dans le récit que celle du marché de Tombouctou. De ce fait, après l'avoir nommé, je n'en ferais pas de commentaire faute d'informations à ma disposition.

Dans un premier temps, nous pouvons remarquer dans ces citations une contradiction quant au bâtisseur de la grande de mosquée de Tombouctou. En effet, Es Sa'di nous dit que c'est le sultan El-Hâdj Moussa qui construit cette mosquée mais ensuite il dit que c'est la mosquée de Mohammed Naddi que le cadî El Aqîb restaura. Les chroniques n'apportent pas plus de précisions à ce sujet. On peut émettre l'hypothèse que cette mosquée fut initialement construite par Mohammed Naddi, mais que c'est El Hadj Moussa qui, à son retour du pèlerinage, profita des structures déjà en place de cette mosquée pour lui apporter des modifications (tels que les minarets) et ainsi lui donner sa renommée. Étant donné le passé islamique de la ville de Tombouctou, il ne paraît pas inimaginable que El Hadj Moussa ait voulu rebâtir une mosquée déjà en place. Pour ce qui de la reconstruction de cette mosquée, il n'y a pas de confusion dans les chroniques : El Aqîb en est bien l'investigateur. Ce dernier, apparemment grand bâtisseur, fit aussi construire la mosquée de Sankoré. Le fait remarquable avec cette construction est la volonté de El Aqîb de vouloir la bâtir à l'image de la Ka'ba. Or, ce sanctuaire n'a rien de spécifiquement musulman, il s'agit d'un temple érigé bien avant la mise en place du culte musulman par Mahomet. Son récit d'origine est entouré de nombreuses légendes. D'après le Coran, c'est Abraham et son fils Ismaël qu'ils l'auraient érigé après le Déluge. La Ka'ba n'en demeure pas moins un temple païen à l'origine. Quoi qu'il en soit, la Ka'ba se présente sous l'aspect d'un petit édifice cubique au centre de la grande mosquée de La Mecque. A l'intérieur

⁸⁶ Es SA'DI, *Tarikh Al-Sudan*, p. 38-39.

⁸⁷ Voir en annexe 1 une carte de Tombouctou situant ces mosquées. In SAAD, Elias, *Social History of Timbuktu : the role of the Muslim scholars and notable 1400-1900*, Cambridge, University Press, introduction, 1983.

de cet édifice se trouve une pièce vide. Cet édifice est le lieu où se tournent les musulmans pour la prière et tient de ce fait une place importante dans le culte musulman.

Figure 4: dessin de Tomaszkievicz réalisé en 1886, représentant la Ka'ba au centre de la grande Mosquée de La Mecque.



Par conséquent, nous pouvons constater que le cadî El-Aqîb prit toutes les précautions nécessaires pour reproduire à l'identique cette Ka'ba au sein de la mosquée de Sankoré. Ainsi, on peut y voir la volonté de faire briller Tombouctou en prenant exemple sur une des villes saintes de la religion musulmane qu'est La Mecque. En construisant cette Ka'ba, le cadî El Aqîb assure la renommée à la fois de la mosquée de Sankoré mais aussi de la ville de Tombouctou. L'auteur de cette chronique, en relevant cet épisode, s'assurent alors de présenter encore une fois Tombouctou comme une ville exceptionnelle, aussi importante sur divers points que les villes saintes.

La grande mosquée de Tombouctou, le cimetière des saints personnages :

Pour ajouter à l'importance de Tombouctou, Es Sa'dî joint à son récit le récit de vie des personnes illustres enterrés dans le cimetière de la grande mosquée :

Ce fut le jeudi, 9 du mois sacré de moharrem, le premier des mois de l'année 1001 (8 octobre-7 novembre 1592) que périrent martyrs les deux chérifs, Baba-Ech-Cherif et Omar-Ech-Chérif, tous deux fils de la fille du pacha Mahmoud-ben-Zergoun et mis à mort sur le marché de la ville de Tombouctou. Tous deux furent enterrés, dans un même tombeau, dans le cimetière de la grande mosquée⁸⁸.

Dans la matinée du 5 du mois de rebjeb de l'année 1008 (21 janvier 1600), mourut le jurisconsulte, l'éminent, l'excellent, l'ascète, l'instituteur, l'oncle maternel de mon père, Seyyid Abderrahmane [...]. Il fut enterré dans le cimetière de la grande mosquée⁸⁹.

Durant les premiers mois de l'année 1035 (3 octobre 1625-22septembre 1626) mourut l'éminent, l'excellent, le vertueux, le jurisconsulte, le docte, Abou l'-Abbas-Ahmed-ben-Mohammed-El-Foulani-El-Massi [...]. On apporta son corps à Tombouctou pour y faire ses funérailles et c'est là que les prières dernières furent dites pour lui. Il fut enterré dans le cimetière de la grande mosquée⁹⁰.

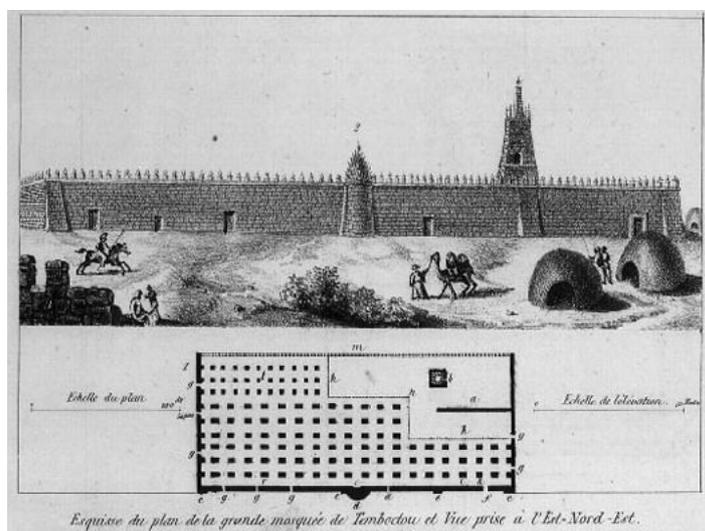
⁸⁸ Es SA'DI, Tarikh Al-Sudan, p. 322.

⁸⁹ Es SA'DI, Tarikh Al-Sudan, p. 327-328.

⁹⁰ Es SA'DI, Tarikh Al-Sudan, p. 372.

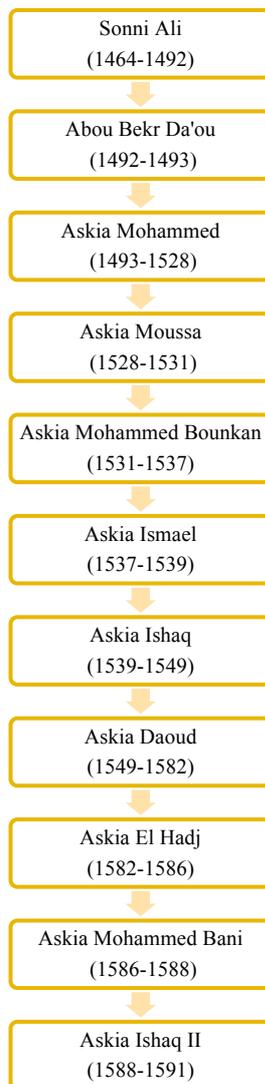
Le cimetière de cette grande mosquée abrite la dépouille de gens illustres ayant vécu au Songhay que Es Sa'di a voulu évoquer dans son récit. On compte dans son ouvrage neuf personnes citées et enterrées dans ce cimetière. Pourtant, on peut imaginer que ce cimetière pouvait accueillir plus de neuf personnes et ainsi que Es Sa'di a voulu ici nous montrer seulement un échantillon des défunts qui s'y trouvent. On remarque que les trois exemples que j'ai sélectionné présentent tous des personnes respectés par Es Sa'di et au regard de leur fonction, des personnes possiblement respectables en tout point de manière générale : il s'agit de martyrs, d'un membre de sa famille, et de jurisconsultes. De ce fait, l'image qu'a voulu renvoyer l'auteur est celle d'une grande mosquée réputée, qui accueille exclusivement des personnages de hautes importances.

Figure 5: Croquis représentant la façade de la grande mosquée de Tombouctou, *in* René CAILLE, *Voyage d'un faux musulmans à travers l'Afrique, Tombouctou, Le niger, Jenné et le désert*, Limoges, 1885.



III. L'administration des villes

a. Le pouvoir des askias : récit de leur accession au trône de l'empire Songhay



Les deux chroniques suivent le même fil conducteur pour leur ouvrage, à savoir une liste par ordre chronologique des différents souverains du Songhay. La division de ces ouvrages en chapitres n'est pas de la volonté de Mahmoud Kati et de Es Sa'di mais des traducteurs français. En effet, Octave Houdas et Maurice Delafosse ont ajouté des titres pour faciliter la lecture. Cette division nous permet de voir d'une part que le *Tarikh Al-Sudan* dès la page deux-cent-cinquante expose les éléments historiques relatant la conquête marocaine tandis que le *Tarikh Al-Fattāsh* n'y consacre qu'un chapitre. Pour ce qui est des souverains, la liste est quasiment identique : il est fait mention dans les deux ouvrages de Sonni Ali, de l'askia Mohamed, de l'askia Moussa, de l'askia Mohamed Benkan, de l'askia Ismaël, de l'askia Ishaq, de l'askia Daoud, de l'askia El-Hâdj, de l'askia Mohamed Bani, de l'askia Ishaq II et de l'askia Mohamed Gao. Le *Tarikh Al-Sudan* ajoute néanmoins le récit de vie de l'askia Nouh dont il n'est pas fait mention dans le *Tarikh Al-Fattāsh*. Nous allons traiter ici de l'accession au pouvoir de ces différents souverains (de Sonni Ali à l'askia Ishaq II) pour voir à la fois si le récit diffère entre les deux ouvrages mais aussi pour voir si un schéma d'investiture peut se dégager ou non dans ces chroniques.

Nous verrons également si il existe une corrélation dans la territorialité de la prise de pouvoir des différents souverains.

Sonni Ali, que nous avons évoqué dans le premier chapitre, est le dernier souverain de la dynastie des « *chi* ». Que ce soit dans l'une ou l'autre de ces chroniques, l'avis sur la personne de Sonni Ali est négatif : « le successeur de Silman-Dama fut le tyran, le débauché, le maudit, l'opresseur le chi Ali, dernier roi de cette dynastie, dont l'entourage imita l'ignoble conduite⁹¹ », « Méchant, libertin, injuste, oppresseur, sanguinaire, il fit périr tel quantité d'hommes que Dieu seul en sait le nombre⁹² ». Les informations quant au début de son règne relatent les mêmes événements. Dans le *Tarikh Al-Sudan* on peut lire que « ce personnage a commencé à régner en l'année 869 (1464-1465) » et qu'il « occupa le trône vingt-sept ou vingt-huit ans⁹³ ». De plus, Es Sa'di précise que « aussitôt que Sonni-Ali fut investi de l'autorité souveraine, le Tombouctou-Koï, le cheikh Mohammed- Naddi, lui adressa une lettre de vœux ou de salutation ⁹⁴ ». Cette lettre dont il est question ici a pour but de demander la clémence de Sonni Ali afin qu'il n'envoie pas son armée en répression. Étant donné que le cheikh réside à Tombouctou⁹⁵, on peut en conclure que Sonni Ali ne fut pas investi de l'autorité souveraine dans cette ville. Le *Tarik Al-Fattāsh* confirme les événements exposés dans le *Tarikh Al-Sudan* en nous disant qu'« il fut investi de la royauté du Songaï en l'année 69 du IX^{ème} siècle et occupa le pouvoir durant vingt-sept ans, quatre mois et quinze jours, soit jusqu'en l'année 897⁹⁶ ». Dans cette chronique, il n'est pas fait mention du lieu précis où Sonni Ali prit le pouvoir, mais néanmoins il cite ses différentes résidences :

Ce *chi* passa tout son règne en expéditions guerrières : il avait des résidences royales à Koukiya, à Gao et à Kabara ; cette dernière était appelé Tila ; il en avait encore une autre à Ouara dans la province de Dirma : celle-ci se trouvait dans le voisinage de la ville d'Ankaba et faisait face à la ville de Diendiao ; mais il ne séjournait dans aucune d'elles. Les *chi* qui l'avaient précédé résidaient à Koukiya, mais le *chi* Ali, ce scélérat, était constamment en expéditions⁹⁷.

⁹¹ Mahmoud KATI, *Tarikh Al-Fattāsh*, p. 81-82.

⁹² Es SA'DI, *Tarikh Al-Sudan*, p. 103.

⁹³ Ces deux citations sont extraites de l'ouvrage de Es Sa'di, *Tarikh Al-Sudan*, p. 104.

⁹⁴ Es SA'DI, *Tarikh Al-Sudan*, p. 105.

⁹⁵ En effet, c'est la suite de la p.105 qui nous apporte cette information car on peut voir que « Sonni Ali entra à Tombouctou le 4 ou le 5 du mois de redjeb de l'année 873 » soit quatre ans après sa prise de pouvoir.

⁹⁶ Mahmoud KATI, *Tarikh Al-Fattāsh*, p.83.

⁹⁷ Mahmoud KATI, *Tarikh Al-Fattāsh*, p. 85.

Les localités présentes dans cette citation sont toutes accompagnées de note de bas de page par les traducteurs : Koukiya est présentée comme étant l'ancienne capitale du Songhaï après le transfert de la capitale à Gao (s'opérant au XI^{ème} siècle). Koukiya servait alors malgré tout de résidence aux rois comme cette citation le montre. Kabara, dont nous avons déjà parlé dans le premier chapitre, est le port de Tombouctou sur le Niger. Ouara est un village qui devait pour le *chi*, représenter une résidence secondaire qu'il utilisait durant ses nombreuses campagnes militaires. Ainsi, la comparaison des informations présentes dans ces deux chroniques sur le règne du *chi* Ali nous montre l'absence de territorialité spécifique pour son accession au pouvoir. La ville d'investiture de Sonni Ali n'est pas suffisamment importante pour être citée par les auteurs. De plus, la mention de ces résidences secondaires nous montre que Tombouctou n'en fait pas partie, très certainement du fait de l'animosité entre ce souverain et les lettrés de Tombouctou. Néanmoins, toujours dans le cadre de ses campagnes, on voit que Kabara reste un lieu qui a pu fixer au moins de manière épisodique l'intérêt du souverain.

Le souverain suivant mentionné est Abou-Abdallah Mohammed ben Aboubabker dont il est dit dans le *Tarikh Al-Fattāsh* qu'« on ne saurait énumérer ses vertus ni ses qualités, telles que son excellente politique, sa bienveillance à l'égard de ses sujets et sa sollicitude envers les pauvres⁹⁸ ». Si l'on suit le fil directeur des chroniques, l'askia Mohamed ne reçut l'investiture de la souveraineté qu'après son pèlerinage à La Mecque :

C'est à la fin de l'année 903⁹⁹ que l'askia Mohammed revient de la Mecque. Entre autres singularités et événements merveilleux qui se produisirent au cours de son pèlerinage, on peut citer les faits suivants. Les habitants des deux villes nobles et sacrées¹⁰⁰ se portèrent à sa rencontre ; il acheta dans la glorieuse cité de la Mecque un emplacement sur lequel il bâtit une maison et il constitua celle-ci en habous en faveur du noble temps de la Ka'ba ; il eut là des entrevus avec d'illustres docteurs et des personnages pieux et vénérés ; le chérif de La Mecque lui conféra le turban et le lui remit l'investiture de la souveraineté en plaçant sur sa tête un turban bleu et en lui donnant le titre d'imam¹⁰¹.

Le *Tarikh Al-Sudan* fait aussi mention de cette « cérémonie » à La Mecque mais revient sur les événements précédents ce pèlerinage :

⁹⁸ Mahmoud KATI, *Tarikh Al Fattash*, p. 114.

⁹⁹ Cela correspond à l'année 1498 de notre ère.

¹⁰⁰ Soit Médine et La Mecque.

¹⁰¹ Mahmoud KATI, *Tarikh Al Fattash*, p. 131.

Le fils de Sonni-Ali, Abou-Bekr-Da'ou, fut proclamé souverain dans la ville de Donogha. Dès que le très fortuné, le très orthodoxe Mohammed-ben-Abou-Bekr-El-Touri, ou, suivant d'autres auteurs, Es-Sellenki, un des principaux généraux de Sonni-Ali, eut appris la nouvelle, il conçut le dessin de s'emparer du pouvoir souverain et, dans ce but, il combina de nombreux moyens d'actions [...]. Le combat s'engagea avec une grande violence ; la lutte fut si terrible et l'action si meurtrière que tous faillirent y succomber. Enfin, Dieu donna la victoire au très fortuné, au très orthodoxe Mohammed-ben-Abou-Bekr et Sonni-Abou-Bekr-Da'ou s'enfuit à Abar, où il demeura jusqu'à sa mort. A la suite de cette victoire, le très fortuné, le très orthodoxe Mohammed devint maître du pouvoir suprême, prince des Croyants, khalife des musulmans¹⁰².

Dans ces régions bénies [La Mecque], Askia- Mohammed rencontra le noble khalife abbasside¹⁰³ et lui demanda de le désigner comme son lieutenant pour le pays du Songhay. Le Khalife acquiesça à son désir, en l'invitant à se dessaisir de son autorité pendant trois jours et à venir le trouver le quatrième jour. Les choses s'étant ainsi passées, le khalife déclara Askia-Mohammed son lieutenant en lui plaçant sur la tête un bonnet et un turban et fit ainsi de lui un véritable lieutenant de l'Islam¹⁰⁴.

Ce souverain régna alors de 1493, suite à sa victoire contre le fils de Sonni Ali, jusqu'à l'année 1529 où il se fit détronner par son fils. Les chroniques de Tombouctou nous apportent des informations complémentaires sur ses lieux de vies en précisant que « dans le cours de l'année 902¹⁰⁵ fut bâtie la ville de Tendirma. L'askia Mohammed avait donné en effet au *kanfari* l'ordre de se construire une capitale pour lui-même¹⁰⁶ ». La suite du texte nous décrit le choix de cet emplacement en exposant particulièrement l'histoire glorieuse de sa formation et les atouts que cette ville apportait aux habitants. Cette « création » de Tendirma comme capitale peut s'expliquer à travers les conquêtes du XV^{ème} siècle : menées sous le règne de Sonni Suleiman Dama (1450-1464) et Sonni Ali par la suite, elles ont conduit à une domination progressive et de plus en plus étendue du territoire Songhaï. Le conflit entre Sonni Ali et les habitants de Tombouctou ainsi que les informations concernant la conquête de Djenné témoignent de plusieurs choses. Dans un premier temps, les terrains conquis avaient été traités comme ceux qui apportent un tribut, c'est-à-dire comme des « vassaux » obligés de payer une taxe au souverain. D'autre part, en cas de refus, les habitants des villes concernées par ce tribut

¹⁰² Es SA'DI, *Tarikh Al-Sudan*, p. 117.

¹⁰³ Une note de bas de page des traducteurs nous indique qu'il s'agit ici du quatorzième khalife abbasside (avril 1470- septembre 1497). Ils n'exerçaient plus depuis longtemps qu'une autorité spirituelle sur les souverains régnants et c'est en cette qualité qu'ils désignaient les souverains comme il l'a fait ici pour l'Askia Mohammed.

¹⁰⁴ Es SA'DI, *Tarikh Al-Sudan*, p. 120.

¹⁰⁵ Cette année correspond à l'année 1497 de notre ère.

¹⁰⁶ Mahmoud KATI, *Tarikh Al Fattash*, p. 119.

prenaient le risque d'être envahis. Le changement de politique orchestré par l'askia Mohammed comprit particulièrement une réorganisation du territoire. L'espace central étant devenu très grand, l'askia Mohammed subdivisa son territoire entre une partie sous sa domination et une partie sous la domination de son frère, Amar Kamadiago. C'est ce dernier qui se chargea de la construction de la capitale à Tendirma en sa qualité de *Kourmina-fari*¹⁰⁷, deuxième dignitaire de l'État. L'absence de mention de Tendirma dans les chroniques à propos des successeurs de l'askia Mohammed montre l'importance relative de cette « capitale » sur la longue durée.

On peut alors émettre l'hypothèse que la construction de cette ville venait d'une volonté de ne pas contrarier les habitants de la ville de Tombouctou en leur imposant sur « leur » territoire la présence directe du souverain et de ses compagnons. Donc, le statut politique de Tendirma relève peut-être davantage d'un opportunisme ou pragmatisme de la part de l'askia Mohammed afin d'implanter territorialement son pouvoir tout en conciliant la bienveillance d'un pôle important du Songhay : Tombouctou. Cette hypothèse se voit confirmée par la description méliorative de Es Sa'di et des auteurs du *Fattash* concernant l'askia Mohammed. La stratégie de conciliation des lettrés de Tombouctou de l'askia semble avoir perduré jusqu'à l'écriture des chroniques.

C'est le fils aîné de l'askia Mohammed, l'askia Moussa, qui prit le pouvoir par la force « à la fin de l'année, un dimanche, jour de la fête des sacrifices (26 août 1528), un peu avant la prière il détrôna son père¹⁰⁸ ». Il décima aussi une grande partie des prétendants au trône comme il en est fait mention dans le *Tarikh Al-Sudan* : « Askia Mousa entreprit ensuite de faire mettre à mort ses frères, mais nombre d'entre eux s'enfuirent dans le Tendirma, auprès du Kourmina-Fari, Otsman-Youbabo¹⁰⁹ ». Les informations dans le *Tarikh Al-Fattāsh* présente un même personnage indigne du pouvoir au regard de son prédécesseur adulé¹¹⁰ : « Personne de plus méprisable ni de plus vil que lui n'occupa le trône du Songaï ni les fonctions d'askia et, comme on l'a dit, le trône du Songaï était trop haut pour lui, étant donné son impéritie¹¹¹ ». Néanmoins, pour ce qui est de la date de sa prise de pouvoir le *Tarikh Al-Fattāsh* nous dit que « cet

¹⁰⁷ Bien que ce titre perdura après l'empire Songhaï, le partage du pouvoir entre le souverain et le *Kourmina-fari* ne se consolida pas.

¹⁰⁸ Es SA'DI, *Tarikh Al-Sudan*, p. 133.

¹⁰⁹ Es SA'DI, *Tarikh Al-Sudan*, p. 134.

¹¹⁰ L'askia Moussa lors de sa prise de pouvoir envoya son père dans le palais royal mais décida de garder ses femmes pour lui-même. C'est cet acte particulièrement qui fut désavoué par les ulémas.

¹¹¹ Mahmoud KATI, *Tarikh Al Fattash*, p. 155.

évènement eut lieu au moment de la prière, le jour de la fête des sacrifices, c'est à dire le dimanche 10 du mois de dhoulhidja [15 aout 1529]¹¹² ». Ainsi, les deux auteurs s'accordent sur le jour, qui est celui de la fête des sacrifices, mais pas sur la date en elle-même, qui diffère de une année. On peut relever aussi que la typographie de la citation ci-dessus nous indique que ce sont Octave Houdas et Maurice Delafosse qui ont ajouté cette date du « 15 aout 1529 ». Cette chronique étant la deuxième à avoir été traduite on peut supposer qu'ils ont retravaillé la chronologie des souverains du Songhay et aménagé certaines dates par rapport au *Tarikh Al-Sudan* qu'ils avaient eux-mêmes traduit dix ans plus tôt.

Pour ce qui du lieu d'intronisation de l'askia Moussa, le *Tarikh Al-fattāsh* ne donne aucune information. Le *Tarikh Al-Sudan* quant à lui est plus détaillé, il est précisé que c'est à Kagho¹¹³ que l'askia Moussa détrôna son père¹¹⁴. Cette information seule ne nous permet pas d'affirmer qu'il usurpât le pouvoir dans le ville de Kagho mais plus loin dans le texte, lorsque Es Sa'di nous expose les conflits entre le souverain et ses frères on comprend que l'askia Moussa envoya un messenger auprès d'un de ses frères pour que ce dernier reconnaisse son autorité en tant que souverain : « Rentré chez lui, Otsman¹¹⁵ manifesta sa rébellion de telle façon qu'on n'en put plus douter. Le messenger du prince retourna donc à Kagho¹¹⁶ ». Ainsi, il est possible d'affirmer que l'Askia Moussa prit le pouvoir à Kagho mais aussi qu'il y résidait quand il n'était pas en expédition contre ses frères.

« Son successeur fut l'askia Mohammed-Boungkan-Kiria, dont la mère se nommait Mina-Kirao ; il monta sur le trône le premier jour du mois de ramadan [18 avril 1531]¹¹⁷ ». Une des premières choses qu'il fit pendant son règne fut « d'exiler l'ainé de ses oncles paternels, c'est-à-dire l'askia Mohammad (Dieu lui fasse miséricorde !) qu'il expulsa de Gao et contraignit à résider dans l'île de Kangaga¹¹⁸ ». Cette citation nous permet de voir que bien que l'askia Mohammed fit construire sa capitale à Tendirma, son palais de résidence (dans lequel son fils

¹¹² Mahmoud KATI, *Tarikh Al Fattash*, p.155.

¹¹³ La ville actuelle de Gao occupe cet emplacement comme le précise les traducteurs : « cette ville, appelée quelques Gogo, était située au nord de Say sur les bords du Niger, tout près de la pointe extrême du coude que fait ce grand fleuve au moment de se diriger vers le midi. La ville actuelle de Gao occupe l'emplacement de Kagho » in Es SA'DI, *Tarikh Al-Sudan*, p. 14 (note 2).

¹¹⁴ « Moussa retourna avec ses frères à Kagho, puis à la fin de l'année, un dimanche, jour de la fête des sacrifices (26 aout 1528, un peu avant la prière il détrôna son père » in Es SA'DI, *Tarikh Al-Sudan*, p. 133.

¹¹⁵ Le frère de l'askia Moussa

¹¹⁶ Es SA'DI, *Tarikh Al-Sudan*, p. 136.

¹¹⁷ Mahmoud KATI, *Tarikh Al Fattash*, p. 156.

¹¹⁸ Mahmoud KATI, *Tarikh Al Fattash*, p. 156.

l'avait exilé) se trouvait à Gao. Pour en revenir à l'askia Mohamed Bounkan, il est précisé dans le *Tarikh Al-Fattāsh* qu'il « demeura au pouvoir durant six ans et un mois, puis fut destitué à Mansoura, ce même village dans lequel il avait été proclamé roi et où il avait combattu ses frères¹¹⁹ ». Mansoura est effectivement un village situé en périphérie de Gao. Les informations sur son accession au pouvoir s'arrête là pour cette chronique mais le *Tarikh Al-Sudan* est plus précis. Mohammed Bounkan prit le pouvoir à la suite de la bataille où les frères de l'askia Moussa tuèrent ce dernier. La mort de l'askia Moussa entraîna alors directement sur le champs de bataille (Mansoura) la désignation d'un nouveau souverain :

Otsman insista vivement, jurant que si son frère ne prenait pas la place il la prendrait lui-même, bien que le cadet ne dût point avoir le pas sur l'ainé. La dessus, le Kormina-Fari accepta et prit place sur le trône de l'Askia [...]. S'approchant alors de son frère, Otsman,-Tinfiran lui dit : « sors du dais ! » puis il le frappa sur la tête du bois de ses javelots [...]. Alou prit alors la fuite pendant que Mohammed-Benkan reprenait sa place où il reçut serment d'obéissance de ses sujets et fut confirmé dans ses fonctions souveraines¹²⁰.

Par conséquent, on constate encore une fois que la territorialité n'est pas absolue (en terme géographique) mais relative au contexte de la succession. Pour aller plus loin, cette légitimité d'investiture par le champs de bataille et les armes rappellent la figure du roi guerrier dans la lignée des rois conquérants comme Sonni Ali ou l'askia Mohammed.

Suite à ces événements, Mohammed Bounkan s'installa en tant que nouveau souverain dans « le palais royal¹²¹ » qui se trouve être celui de Gao, anciennement celui de son oncle. Il n'est pas fait mention dans les chroniques d'une capitale nouvelle que Mohammed Bounkan aurait créé pour son règne. On peut alors en déduire qu'il garda Gao comme siège de son pouvoir. Ce dernier rendit le pouvoir suite à la trahison d'un de ses généraux :

Le prince le fit accompagner d'un grand nombre de ses courtisans pour le surveiller et l'empêcher de trahir. Mar-Tomzo commence par écarter tous ces personnages, par des manœuvres aimables et quand il fut le maître de la direction des affaires, il fit arrêter tous les courtisans et les mit au fer. Puis il renversa le prince du trône dans ce même village de Mansoura où celui-ci avait été autrefois proclamé souverain¹²².

¹¹⁹ Mahmoud KATI, *Tarikh Al Fattash*, p. 159.

¹²⁰ Es SA'DI, *Tarikh Al-Sudan*, p. 144.

¹²¹ Es SA'DI, *Tarikh Al-Sudan*, p. 145.

¹²² Es SA'DI, *Tarikh Al-Sudan*, p. 150-151.

C'est l'« askia Ismâ'il qui fut élevé au trône par le Dendi-Fari, Mar-Tomzo, le jour même de la déposition de son prédécesseur¹²³. Cet événement eut lieu dans une localité appelée Tara¹²⁴». Cet askia régna jusqu'au « mardi 4 du moi lumineux de chaabân, en l'année 946 [15 décembre 1539]¹²⁵ ». Grâce aux informations présentes dans ces deux chroniques, on apprend que l'askia Ismaël résida à Gao pendant son règne et qu'il libéra même son père de son exil sur l'île de Kangaga :

Dès qu'il fut investi des fonctions d'askia, il ordonna de faire sortir son père l'askia Mohammed (qu'il soit l'objet de la pitié divine) de cette île de Kangaga où l'avait relégué l'askia Mohammed-Bounkan-Kiria. En l'année 904 il se rendit à Direi et revient ensuite à Gao¹²⁶.

L'auteur du *Tarikh Al-Sudan* explique que c'est suite à la volonté des gens du Songhaï que l'askia Ishaq prit le pouvoir à la suite de Ismaël :

Lorsque les gens du Songhaï apprirent la nouvelle de la mort d'Ismâ'il, ils se hâtèrent de rentrer à Kagho avant que le Balama y fut arrivé. Ils convinrent de mettre sur le trône Ishaq, le frère du défunt, et le proclamèrent souverain le 16 du mois de cha'aban de l'année ci-dessous indiquée (27 décembre 1539)¹²⁷.

La deuxième chronique nous apporte des informations sur son décès et la durée de son règne : « c'est au début de l'année 956 que mourut l'askia Ishaq, après avoir régné, neuf ans, neuf mois et neuf jours. Sa mort eut lieu dans la ville de Koukiya où se trouve son tombeau¹²⁸». Encore une fois il n'est pas fait mention d'une résidence royale en particulier, ni de la création d'une capitale ou d'une ville. Nous savons néanmoins grâce à ces chroniques qu'il fut intronisé à Kagho (Gao) et que son tombeau se trouve à Koukiya.

¹²³ C'est-à-dire le 22 avril 1537, *Tarikh Al-Sudan*, p. 151.

¹²⁴ Es SA'DI, *Tarikh Al-Sudan*, p. 151.

¹²⁵ Mahmoud KATI, *Tarikh Al Fattash*, p. 164.

¹²⁶ Mahmoud KATI, *Tarikh Al Fattash*, p. 160.

¹²⁷ Es SA'DI, *Tarikh Al-Sudan*, p. 157.

¹²⁸ Mahmoud KATI, *Tarikh Al Fattash*, p. 175.

Le règne suivant est celui de l'askia Daoud qui « fut proclamé souverain le dimanche, 25 du moi de safar de l'année qui vient d'être indiquée (24 mars 1549), dans la ville de Koukiya. Il entra à Kagho le premier jour du moi de rebi 1^{er} (30 mars)¹²⁹». Le *Tarikh Al-Fattāsh* nous indique que l'askia Daoud (Dieu lui fasse miséricorde !) mourut le mardi 17 redjeb de l'année 991 [6 aout 1583]. Son tombeau est à Gao, derrière le tombeau de son père¹³⁰». Cet askia gouverna l'empire Songhaï de 1549 à 1582 après avoir succédé à son frère sans coup d'État. L'empire s'étendit sous Daoud et connut peu de luttes internes. Les chroniques font état de ses nombreuses campagnes militaires notamment contre les Mossis. Nous pouvons relever grâce aux chroniques que l'askia Daoud ne résidait pas à Tombouctou ou ailleurs qu'à Gao (hormis lors de ces expéditions) et qu'il fut même enterré dans cette ville auprès de son père Mohamed Touré.

La mort de l'askia Daoud entraîna le retour de nombreux de ses fils à Kagho, à la fois pour assister aux funérailles mais aussi pour introniser le futur souverain l'askia El-Hâdj : « aussitôt après l'arrivée à Kagho, quand les funérailles du défunt askia furent terminées, les généraux, les troupes, la population tout entière et les dévots personnages prêtèrent serment d'obéissance à El-Hâdj. Cette cérémonie eut lieu le 17 du mois de redjeb (7 aout 1582)¹³¹». Selon, Es Sa'di son règne dura « quatre ans et cinq mois¹³²» car l'askia Mohammed-Bani, fils de l'askia Daoud, se révolta contre son frère El-Hâdj et le détrôna, puis il se fit proclamer roi au mois de moharrem de l'année 995 [12 décembre 1586 – 10 janvier 1587]¹³³». L'askia Mohammed Bani prit alors lui aussi le pouvoir à Gao mais ne régna qu'une année et demi car il mourut dans le voisinage de Tondibi¹³⁴ alors qu'il se dirigeait vers Tombouctou.

L'askia Ishaq II succéda à Mohammed Bani dès sa mort : « c'est à ce moment que l'armée eut connaissance de la mort de l'askia Mohammed Bani. Tout le monde se rassembla, on bâtit le tambour en l'honneur d'Ishaq, on le reconnut pour chef et on le proclama roi, et tous les assistants se couvrirent la tête de poussière pour lui rendre hommage¹³⁵». Ishaq II, hormis durant ses expéditions résida aussi à Gao.

¹²⁹ Es SA'DI, *Tarikh Al-Sudan*, p. 165.

¹³⁰ Mahmoud KATI, *Tarikh Al Fattash*, p. 217.

¹³¹ Es SA'DI, *Tarikh Al-Sudan*, p. 185.

¹³² Es SA'DI, *Tarikh Al-Sudan*, p. 195.

¹³³ Mahmoud KATI, *Tarikh Al Fattash*, p. 230.

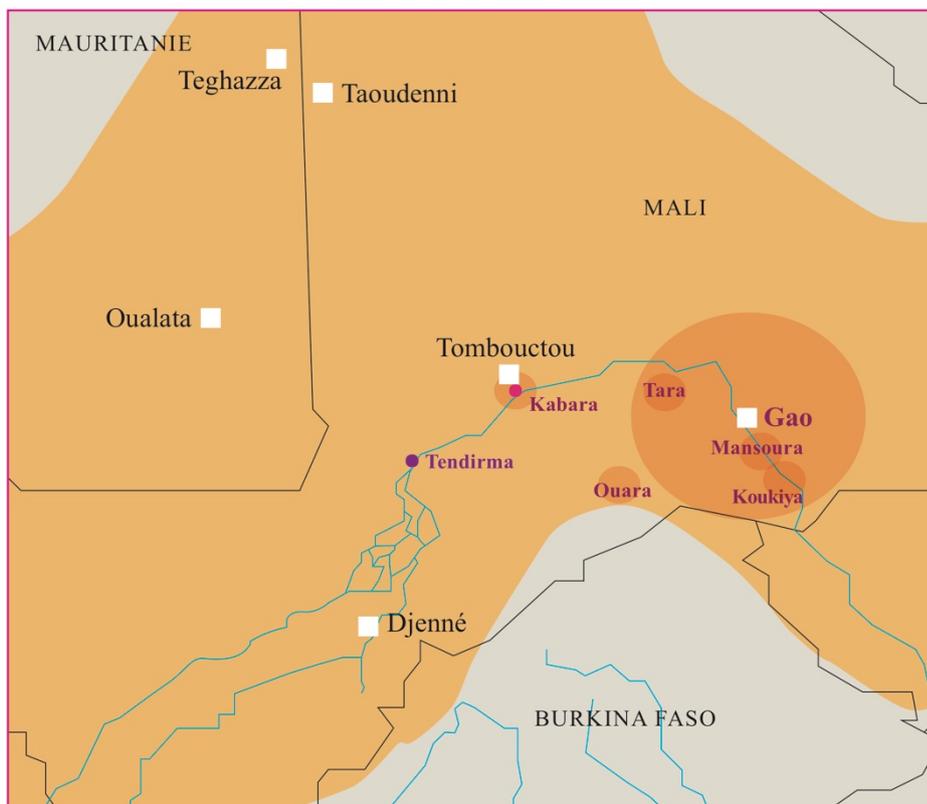
¹³⁴ Tondibi se situe le long du Niger à environ 45 kilomètres en amont de la ville de Gao.

¹³⁵ Mahmoud KATI, *Tarikh Al Fattash*, p. 244.

Ainsi, on a pu voir que les askias résident tous, en dehors de leur campagne militaire, dans la ville de Gao. Deux éléments sont remarquables à travers cela : d'une part on peut se demander pour quelles raisons Mohammed Touré fit construire Tendirma et d'autre part on peut relever que Tombouctou fait encore une fois figure d'exception. Elle n'est ni capitale, dans le sens lieu d'exercice du pouvoir, ni citée comme résidence secondaire. Mon hypothèse est qu'à la lecture de ces sources se dégage une certaine réticence de la part de tous les askias à interférer directement dans les affaires de Tombouctou. La carte ci-dessous présente cette idée à travers la concentration des intérêts royaux particulièrement dans le secteur de Gao¹³⁶.

¹³⁶ Le fond de carte est issu de : BOILEY, Pierre et CHRETIEN, Jean-Pierre, Histoire de l'Afrique ancienne, Paris, La Documentation Française, « La Documentation photographique n° 8075», p. 9, 2010. Pour le reste, il s'agit d'une confection de ma part grâce à l'aide d'une amie, Frédérique Garine.

Les lieux d'intronisation des souverains et leurs résidences



Source : La Documentation photographique n°8075

Les lieux d'intronisation des souverains et leurs résidences

DONOGHA* (non situé)

👑 2

GAO

👑 : 3-7-8-9

🏰 : 1-3-4-5-6

KOUKIYA

👑 6

🏰 1

MANSOURA*

👑 4

TARA*

👑 5

KABARA

🏰 1

OUARA*

🏰 1

TENDIRMA (création de capitale)

🏰 3

LA MECQUE (hors carte)

👑 3

Lieu non précisé

👑 1

Les souverains du Songhay de Sonni-Ali à l'askia Mohammed Gao (XVI^e-XVI^e siècle)

- 👑 1 : Sonni Ali
- 👑 2 : Abou Bekr Da'ou
- 👑 3 : Askia Mohammed
- 👑 4 : Askia Mohammed Bounkan
- 👑 5 : Askia Ismaël
- 👑 6 : Askia Ishaq
- 👑 7 : Askia Daoud
- 👑 8 : Askia El-Hâdj
- 👑 9 : Askia Mohammed Bani
- 👑 10 : Askia Ishaq II
- 👑 11 : Askia Mohamed Gao

🏰 Résidence

🏰 Capitale

🟠 Empire Songhay

🟢 Fleuve

— Frontière actuelle

□ Ville actuelle

* Situation géographique non précisé dans les chroniques

b. Les villes « autonomes »

La gestion du territoire Songhaï comme nous l'avons brièvement abordé plus haut est divisée en deux systèmes de gouvernement selon les territoires. D'un côté, les provinces conquises par l'askia et gouvernées par lui-même sur tous les points à l'exception de la justice (qui est l'affaire du cadî) et de l'autre les pays vassaux ou tributaires qui jouissent d'une administration indirecte de la part de l'askia. Entre ces deux types de gestion du territoire se trouve aussi des villes que l'on pourrait qualifier d'« autonomes ». Tombouctou et Djenné particulièrement ont une gestion interne propre et une certaine autorité sur le monde extérieur. L'importance de ces villes sur le plan commerciale mais aussi démographique nécessite de nombreux agents administratifs propres à chacune d'elle. A Tombouctou par exemple, en plus du cadî et du *Tombouctou Koy* se trouvait le *Tombouctou Mondzo*, le *yôbou-koï*, le *Berboûchi-moundio*, et le *koïra-bande-moundio*¹³⁷. Ces quatre fonctions sont considérées par Houdas et Delafosse comme des fonctions de police et de gestion de la sécurité de la population au sein de la ville de Tombouctou¹³⁸.

Au fil de la lecture des chroniques on prend conscience d'une perte progressive du contrôle de l'askia sur son territoire. Son droit de commander à travers l'empire paraît de plus en plus contesté par des gouverneurs ou des dignitaires de l'État qui n'hésitent pas à braver son autorité. Un des personnages significatif de ce phénomène est le cadî de Tombouctou. Investi du pouvoir de juridiction, il est aussi le juge musulman dans la ville. Octave Houdas et Maurice Delafosse dans une note de bas de page le présentent même comme « le grand-cadî du Soudan à cette époque¹³⁹ ». C'est-à-dire celui qui commande à tous les autres magistrats musulmans de l'empire. Dans son chapitre consacré aux biographies des savants de Tombouctou, Es Sa'di affirme, en parlant d'un cadî de Tombouctou, qu'« il résistait au sultan comme aux autres et ne tenait aucun compte de leurs observations¹⁴⁰ ». Le *Tarikh Al-fattāsh* relate même un dialogue entre l'askia Mohammed Touré et le cadî de Tombouctou :

¹³⁷ Mahmoud KATI, *Tarikh-Al Fattash*, p. 202-203.

¹³⁸ Mahmoud KATI, *Tarikh-Al Fattash*, p. 202 (notes 3 et 4), p. 203 (notes 1 et 2).

¹³⁹ Es SA'DI, *Tarikh Al-Sudan*, p. 244 (note 2).

¹⁴⁰ Es SA'DI, *Tarikh Al-Sudan*, p. 66.

J'avais envoyé des messagers porteurs de mes instructions : as-tu accompli mes ordres à Tombouctou ? non, tu as renvoyé mes messagers en les empêchant d'exécuter mes décisions [...]. Pourquoi, lorsque j'envoie des messagers exécuter mes instructions, les repousses-tu, les frappes-tu ? pourquoi ordonnes-tu de les chasser de la ville ? En quoi cela te regarde-t-il et pourquoi agis-tu ainsi ? »¹⁴¹.

Suite à ce dialogue l'askia donne raison au cadî après que ce dernier lui ait rappelé que l'askia s'était de son plein gré placé sous sa protection pour s'épargner les « feux de l'enfer¹⁴² ». Cet extrait mentionne aussi les châtements corporels que le cadî aurait infligé aux messagers et fait échos aux dernières pages de cette chronique :

Cette ville de Tombouctou, en ce temps-là, n'avait pas d'autres magistrats que le magistrat chargé de rendre la justice ; elle n'avait pas de chef, ou plutôt c'était le cadî qui était le chef de la ville et qui seul possédait le droit de grâce et de châtement¹⁴³.

Cette citation ici fait référence à la perte des askias de l'exclusivité du droit à la contrainte physique et Mahmoud Kati précise clairement ci-dessus que ce cadî (et les autres par la suite) en étaient les uniques détenteurs. On peut alors penser que ce leg important de son autorité en la personne du cadî s'explique du fait de la peur des askias de se faire détrôner. En effet, nous avons vu que beaucoup d'entre eux n'ont pas respecté les chaînes traditionnelles de transmissions de pouvoir et l'ont en général usurpé grâce aux soutiens de personnages influents. En donnant ce droit de grâce et de châtier, l'askia tente alors de s'assurer la loyauté du cadî pour éviter que celui-ci ne complotte avec un éventuel prétendant au trône. A mon sens, c'est pour cette raison que l'askia Mohammed Touré est allé jusqu'à se placer sous l'autorité du cadî de Tombouctou, en lui disant lui-même : « je viens me placer sous ta protection et te confier ma personne pour que tu m'épargnes le feu de l'enfer ; aide-moi et tiens moi par la main pour que je ne tombe pas dans l'enfer ; je me confie à toi¹⁴⁴ ». Cet acte de dévotion, qui place l'askia sous le pouvoir du cadî engendra une modification de la hiérarchie politique et juridique si bien

¹⁴¹ Mahmoud KATI, *Tarikh Al Fattash*, p. 116-117.

¹⁴² Mahmoud KATI, *Tarikh Al Fattash*, p.116-117.

¹⁴³ Mahmoud KATI, *Tarikh Al Fattash*, p. 314.

¹⁴⁴ Mahmoud KATI, *Tarikh Al Fattash*, p. 117.

que Es Sa'di, à propos du même *cadi* dont il est question depuis le début de ce paragraphe, nous précise qu'« il ne redoutait aucune critique, d'où qu'elle vint, quand il s'agissait des prescriptions de Dieu. Tout le monde le respectait ; le sultan comme les personnages de moindre importance étaient à ses ordres¹⁴⁵». On voit alors clairement que les chroniques de Tombouctou présentent le *cadi* comme la personne la plus influente de l'empire, à laquelle le souverain lui-même s'est soumis de son plein gré. On peut supposer l'existence d'un biais qui porterait les auteurs des *Tarikhs* à valoriser outre mesure l'importance du *cadi* de Tombouctou en raison de leur attachement personnel et social à cette ville.

D'autres éléments dans les chroniques nous permettent de constater le caractère autonome de la ville de Tombouctou comme par exemple l'interdiction de présence des troupes à l'intérieur de la ville :

L'askia avait coutume, chaque fois qu'il passait par Tombouctou au cours de l'une de ses expéditions, de camper avec son armée entre Kabara et Toya. Un jour ou deux après l'installation du camp, il se rendait à Tombouctou [...]. Après s'y être reposé quelques instants, il montait à cheval pour se rendre à la maison du *cadi*, qui l'attendait entouré de ses assistants, de ses auxiliaires de justice et de ses serviteurs. Lorsque le prince arrivait, le *cadi* se levait pour aller le recevoir à la porte¹⁴⁶.

Lors du passage de l'askia on constate que celui-ci avait coutume de ne pas loger à Tombouctou même. Celui-ci campe à l'extérieur puis est reçu par le *cadi*. La raison de ce campement peut s'expliquer de différentes manières. Dans un premier temps, on peut penser qu'il s'agit de raisons pratiques : accueillir l'armée entière de l'askia au sein de la ville peut poser quelques soucis de logistiques. En sa qualité de chef de guerre, il paraît assez logique que l'askia dorme alors avec ses troupes, à l'extérieur. Néanmoins, en sa qualité de chef suprême on aurait aisément pu imaginer la présence d'un palais ou d'une résidence secondaire dans laquelle celui-ci aurait pu loger ou du moins recevoir le *cadi* et ses assistants. Ici, on voit que c'est le *cadi* qui reçoit l'askia et non l'inverse. L'organisation ritualisée de cette visite coïncide avec l'hypothèse faisant de Tombouctou une ville « autonome » qui accueille, selon ses termes, le souverain et ses soldats.

¹⁴⁵ Es SA'DI, *Tarikh Al-Sudan*, p. 62.

¹⁴⁶ Mahmoud KATI, *Tarikh Al Fattash*, p. 202-203.

c. Tombouctou et Djenné : deux villes au statut particulier dans les chroniques mais au traitement différencié

Djenné

Le *Tarikh Al-Sudan* consacre deux passages particuliers à cette ville intitulés par Houdas et Delafosse « Description de Dienné ; notice historique à son sujet » et « Biographies des savant de Dienné » (chapitre V et VI). De ces deux chapitres ressort à la fois l'importance de cette ville pour l'auteur, mais aussi son opinion sur les habitants en son sein :

Cette ville et grande, florissante et prospère ; elle est riche, bénie du Ciel et favorisée par lui. Dieu a accordé à ce pays toutes ces faveurs comme une des chose naturelle et innée. Les habitants de Dienné sont bienveillants, aimables et hospitaliers. Toutefois, ils sont par nature très enclins à jalouser les heureux de ce monde¹⁴⁷ ».

Cette remarque sur la jalousie des habitants de Djenné peut être vue en parallèle avec l'épisode de recensement du nombre d'habitants dans la ville de Djenné par rapport à celle de Tombouctou¹⁴⁸. En effet, le récit qui en est fait montre que c'est à l'initiative des jeunes habitants de Djenné que le recensement de la ville a été effectué. Le but de ce recensement est aussi très claire : montrer au monde soudanais que Djenné est tout aussi importante que Tombouctou en population et en richesse : « les Soudanais disant que Kano était plus importante et plus grande que Gâo ; ils atteignirent, au cours de cette discussion, les dernières limites de l'animation¹⁴⁹ ». Il paraît aussi logique que Es Sa'di considère les habitants de cette ville comme « très enclins à jalouser les heureux de ce monde » car on peut penser que « les heureux de ce monde » sont les habitants de sa ville natale, Tombouctou. Ainsi, même si Es

¹⁴⁷ Es SA'DI, *Tarikh Al-Sudan*, p. 22

¹⁴⁸ Voir note 57 p. 27.

¹⁴⁹ Mahmoud KATI, *Tarikh Al-Fattāsh*, p. 262.

Sa'di est un des premiers historiens de son temps, il n'échappe pas aux problèmes de subjectivité auquel tout historien est confronté. Ainsi, on peut émettre l'hypothèse que Es Sa'di estime Djenné comme une ville aussi importante que Tombouctou surtout parce que sans elle, Tombouctou n'aurait peut-être pas été une ville aussi renommée:

Dienné est un des grands marchés du monde musulman. La se rencontrent les marchands du sel provenant des mines de Teghazza et ceux qui apportent l'or des mines de Bitou. Ces deux mines merveilleuses n'ont pas leur pareil dans l'univers entier. Tout le monde trouve grand profit à s'y rendre pour y faire du commerce et on acquiert ainsi des fortunes dont Dieu seul (qu'il soit loué !) peut connaître le chiffre. C'est à cause de cette ville bénie que les caravanes affluent à Tombouctou de tous les points de l'horizon, de l'est, de l'ouest, du sud et du nord¹⁵⁰.

Djenné est ici décrit comme un centre important du commerce transsaharien¹⁵¹ que Es Sa'di ne nomme pas. Ce commerce s'est d'abord développé en Égypte et entre le Maghreb et la boucle du Niger. Le rôle du commerce transsaharien dans la formation des empires médiévaux d'Afrique, incluant de fait l'empire Songhay, n'est pas à négliger bien que l'historiographie tende à relativiser la primauté du commerce sur la formation de ces états¹⁵². Durant toute la durée de ce commerce, les routes de marchandises se modifiaient constamment faisant ainsi évoluer les centres d'influences au sud du Sahara. Es Sa'di évoque ces routes transsahariennes de manière indirecte en disant que Tombouctou prit son essor grâce à Djenné qui de fait, perdit de l'importance dans ce commerce. De ce commerce, transitaient de nombreux produits tel que l'or, les esclaves ou encore le sel. C'est d'ailleurs ce dernier dont il est question ici. En effet, le sel était extrait des mines sahariennes d'Adjil, puis de Teghazza. Le sel constituait un produit de base indispensable pour compléter une alimentation faible en sel minéraux pour les habitants du Soudan. Les différents empires qui se sont succédés (Ghana, Mali, Songhay), se battaient alors pour obtenir le contrôle de ces mines. Grace aux chroniques, nous savons que l'askia Mohammed détenait le droit exclusif de l'exploitation des mines de sel¹⁵³ bien que ce droit fut

¹⁵⁰ Es SA'DI, *Tarikh Al-Sudan*, p. 22-23.

¹⁵¹ J.F ADE AJAYI et Michel CROWDER, *Atlas historique de l'Afrique*, Paris, édition du Jaguar, 1988, p. 78.

¹⁵² Pour une contribution récente sur les rapports d'un royaume sahélien avec le monde musulman voir Remi Dewiere, *Du lac Tchad à la Mecque. Le sultanat du Borno et son monde (XVIe-XVIIe siècles)*, Paris, Publications de la Sorbonne, 2017.

¹⁵³ Le territoire de l'askia Mohammed durant son règne comprenait Teghazza ainsi que ses mines comme on peut le voir dans de nombreux passages notamment celui-ci : « Ce prince s'empara de tout le pays de Kounta jusqu'à

repris lors de l'expédition marocaine de Djouder en 1591 dont les mines étaient l'un des principaux objectifs. On peut se demander ici si Es Sa'di n'a pas fait mention du sel en particulier (et pas des nombreuses autres marchandises qui circulaient) pour justement rappeler les différents enjeux de son manuscrit : mettre en avant la beauté et la grandeur de cet empire, ici à travers l'exemple de leur contrôle presque exclusif sur ce commerce dont beaucoup d'états dépendaient.

Dans les chapitres consacrés à Djenné, nous pouvons aussi remarquer que cette ville est qualifiée de « bénie¹⁵⁴ » et non de sainte car Djenné n'est ni La Mecque, ni Médine, ni Jérusalem. A rappeler que Es Sa'di est un homme de foi qui ne pourrait pas employer le terme de « sainte » pour une autre de ces trois villes. Néanmoins, nous pouvons nous demander dans quelle mesure cette ville n'était pas sainte ou du moins à quel point dès cette époque, notre auteur ne s'interrogeait pas sur le statut de cette ville car plus loin dans ce même chapitre, Es Sa'di rapporte les propos suivant qu'il dit tenir d'un « confrère » :

Sonni- Ali assiégea durant quatre ans la ville de Dienné sans obtenir le moindre avantage sur ses habitants. La raison de cet insuccès était uniquement due à ce que les quatre califes, Abou-Bekr, 'Omar, 'Otmân et 'Ali (Dieu leur accorde à tous sa satisfaction !) veillaient sur la ville, chacun d'eux en gardant un des quatre coins. Mais une certaine nuit, un des grands personnages de l'armée ayant commis une grave injustice à l'égard d'un pauvre diable, les quatre califes abandonnèrent la ville. Dès le lendemain elle fut conquise par Sonni-Ali qui s'en empara et en fit ce qu'il voulut¹⁵⁵.

Abu Bakr as-Siddiq, Umar ibn al-Khattab, Uthman ibn Affan et Ali ibn Abi Talib sont les quatre premiers califes de l'Islam connus comme les propagateurs de l'islam et les héritiers de la foi du prophète. Ces quatre personnages sont les protecteurs des trois villes saintes de l'islam et nous voyons ici que Djenné est identifiée à ces trois villes de par la protection dont elle jouit. De plus, la sainteté de cette ville est appuyée par Es Sa'di dans le chapitre suivant dans lequel il liste les saints personnages ayant vécu dans cette ville. Six personnes sont alors répertoriées ainsi que leur récit de vie, les différents miracles qu'ils ont accomplis et le lieu de leur tombeau.

l'océan Atlantique du côté de l'occident et son autorité s'étendit de la frontière de Bindoko jusqu'à Teghazzé et ses dépendances », Es SA'DI, *Tarikh Al-Sudan*, p. 121.

¹⁵⁴ Es SA'DI, *Tarikh Al-Sudan*, p. 22.

¹⁵⁵ Es SA'DI, *Tarikh Al-Sudan*, p. 27-28.

Nous pouvons relever aussi que ces saints personnages sont tous étrangers : « Dieu, le très haut, a attiré dans cette ville bénie un certain nombre de docteurs et de gens pieux, étrangers au pays, qui y sont venus demeurer ; ces personnages étaient originaires de tribus différentes et de contrées diverses¹⁵⁶ ».

Bien que Es Sa'di utilise le terme de « ville bénie », on voit à travers ce chapitre que cela n'a pas toujours été le cas :

La ville a été fondée par des païens au milieu du deuxième siècle de l'hégire du Prophète (sur lui soient les meilleurs saluts et bénédictions !) : les habitants ne se convertirent à l'islamisme que vers la fin du VI^{ème} siècle de l'hégire. Le sultan Konboro adopta le premier l'islam et les habitants de la ville suivirent son exemple. Quand Konboro fut décidé à entrer dans le giron de l'islamisme, il donna l'ordre de rassembler tous les ulémas qui étaient alors sur le territoire de la ville ; leur nombre s'éleva à quatre mille deux cents. Il abjura le paganisme en leur présence et leur enjoignit de prier Dieu d'accorder trois choses à Dienné : "1^o que, celui qui, chassé de son pays par l'indigence et la misère, viendrait habiter cette ville, y trouvât en échange, grâce à Dieu, abondance et richesse, de façon qu'il oublia son ancienne patrie. 2^o que la ville fut peuplée d'un nombre d'étrangers supérieur à celui des nationaux ; 3^o que Dieu privât de patience tous ceux qui viendraient y trafiquer de leurs marchandises, en sorte que, ennuyés de séjourner en cet endroit, ils vendissent à vil prix leurs pacotilles, ce dont bénéficieraient les habitants." À la suite de ces trois prières on lut le premier chapitre du Coran, aussi ces prières furent-elles exaucées, ainsi que chacun peut le constater de visu encore aujourd'hui [vers 1655]. Aussitôt converti à l'islamisme, le sultan démolit son palais et le remplaça par un temple destiné au culte du Dieu très-haut ; c'est la grande mosquée actuelle. [...] Le territoire de Dienné est fertile et peuplé ; des marchés nombreux s'y tiennent tous les jours de la semaine. On assure qu'il contient 7 077 villages très rapprochés les uns des autres¹⁵⁷.

Es Sa'di ne tente pas de cacher le passé païen de la ville de Djenné mais plutôt de montrer la grandeur de cette ville à travers sa capacité à devenir une ville « bénie ». En effet, les trois points cités dans l'extrait ci-dessus représentent le socle de cette « nouvelle ville » qu'est Djenné. Les trois points mentionnés se sont réalisés comme Es Sa'di le dit lui-même en exposant plus loin l'importance de Djenné dans le commerce et les différents savants se trouvant en son sein. Cet extrait montre surtout que cet idéal urbain présenté par l'auteur ne se serait jamais réalisé sans l'Islam. Jean Louis Triaud, historien spécialiste de l'histoire de l'islam et des sociétés musulmanes en Afrique saharienne et subsaharienne, le dit lui-même après avoir étudié cet extrait :

¹⁵⁶ Es SA'DI, *Tarikh Al-Sudan*, p. 28-29.

¹⁵⁷ Es SA'DI, *Tarikh Al-Sudan*, p. 23-24.

L'islam, dont la vocation universaliste correspond assez bien aux aspirations de cette couche sociale en voie de différenciation, apporte tout à la fois l'appui d'une puissance spirituelle supérieure à celle des cultes locaux, une philosophie et une culture communes permettant de cimenter l'unité du corps social de composition hétérogène, le sentiment d'appartenance à une communauté mondiale et le soutien d'une idéologie qui, sans favoriser explicitement l'enrichissement capitaliste, est apparue avant tout au Soudan comme la religion des marchands¹⁵⁸ ».

Pour les auteurs des chroniques, l'histoire de Djenné est intimement liée à l'arrivée de l'islam qui a permis son expansion et sa renommée. Nous allons voir par la suite que le récit pour Tombouctou suit le même schéma, malgré des conclusions différentes des chroniqueurs.

Tombouctou

Dans l'ouvrage de Es Sa'di, deux passages sont consacrés à Tombouctou : le chapitre VI « Tombouctou et sa fondation » ainsi que le chapitre IX « Biographies des principaux savants et saints personnages qui ont habité Tombouctou à diverses époques »¹⁵⁹. Le chapitre VI nous présente le récit de fondation de la ville, l'histoire de son développement à travers le commerce ainsi que les différentes dynasties régnantes :

Cette ville fut fondée par les Touaregs Maghcharen à la fin du V^{ème} siècle de l'hégire [...]. Enfin, ils choisirent l'emplacement qu'occupe actuellement cette ville exquise, pure, délicieuse, illustre, cité bénie, plantureuse et animée qui est ma patrie et qui est ce que j'ai de plus cher au monde.

Jamais Tombouctou n'a été souillé par le culte des idoles, sur son sol personne ne s'est jamais agenouillé que devant le Clément. Elle est la retraite des savants et des dévots, le séjour habituel des saints et des hommes pieux.

Au début, c'est là que se rencontraient les voyageurs venus par terre et par eau ; ils en avaient fait un entrepôt pour leurs ustensiles et leurs grains [...].

¹⁵⁸ Jean Louis Triaud, *Islam et sociétés soudanaises au Moyen-Âge*, Étude historique, Paris-Ouagadougou, Recherches Voltaïques, 1973.

¹⁵⁹ Encore une fois, ces chapitres sont les créations des traducteurs français et non des auteurs des chroniques.

Plus tard on commença à s'y établir à demeure en cet endroit où, par la volonté de Dieu, la population alla en croissant. On y venait de toutes parts et de tous lieux et bientôt ce fut une place de commerce. Tout d'abord, les gens de Ouaghdou étaient ceux qui s'y rendaient en plus grand nombre pour trafiquer, puis il vint des négociants de toutes les régions voisines. Auparavant le centre commercial était à Bîrou ; on y voyait affluer les caravanes de tous les pays, et de grands savants, de pieux personnages, des gens riches de toute race et de tout pays s'y fixèrent : il y en avait de l'Égypte, de Audjela, du Fezzan, de Ghadamès, du Touat, du Dra, du Tafilalet, de Fez, du Sous, de Bitou, etc... [...]. La prospérité de Tombouctou fut la ruine de Bîrou [...].

Ainsi qu'il a été dit précédemment, la première dynastie qui régna à Tombouctou fut celle des gens de Melli, elle dura cent ans à partir de l'année 737 (1336-1337). Les Touaregs Maghcharen dominèrent ensuite durant quarante ans à partir de l'année 837 (1433-1434) ; après eux, vint Sonni-Ali dont le règne, commencé en 873 (1448-1469) dura vingt-quatre ans. Il fut remplacé par le prince des croyants, Askia-El-Hadj-Mohammed¹⁶⁰.

Cet extrait présente Tombouctou de la même manière que Djenné, c'est-à-dire comme une ville importante et pieuse, qui prit de l'ampleur au fil du temps grâce notamment à la qualité et à la renommée de son commerce. Néanmoins, on peut remarquer que bien que Djenné apparaisse comme une ville « bénie », elle n'égale pas Tombouctou. En effet, on constate ici que Tombouctou est aussi qualifiée de « bénie » mais qu'elle n'a en plus « jamais été souillée par le culte des idoles¹⁶¹ ». Es Sa'di, à propos du commerce met en avant sa position géographique déterminante à tel point qu'elle fit « la ruine de Bîrou¹⁶² ». Ici c'est Bîrou qui est citée, mais d'autres villes sont concernées : Djenné notamment s'est vu progressivement effacée dans le commerce transsaharien car la place de Tombouctou fut d'une importance telle que les caravanes y parvenaient « de tous les points de l'horizon, de l'est, de l'ouest, du sud et du nord¹⁶³ ».

Pour ce qui est de la piété de Tombouctou, Es Sa'di la met en avant dans un premier temps en signalant le fait qu'elle fut toujours dirigée par des musulmans, mais aussi en exposant les biographies de saints personnages y habitant. En citant les paroles du cadî Mohammed-El-Kabari, Es Sa'di retranscrit l'avis suivant : « j'ai connu des saints de Sankoré dont les vertus n'ont jamais été dépassés par personne, sinon par les Compagnons de l'Envoyé de Dieu (Dieu répande sur lui le salut et les bénédictions et qu'il leur témoigne à tous sa satisfaction¹⁶⁴ !) ». Ainsi, Tombouctou accueillit d'après ce récit des personnages aussi pieux que les compagnons

¹⁶⁰ Es SA'DI, *Tarikh Al-Sudan*, p.36 à 38.

¹⁶¹ Es SA'DI, *Tarikh Al-Sudan*, p.36

¹⁶² Es SA'DI, *Tarikh Al-Sudan*, p.37

¹⁶³ Es SA'DI, *Tarikh Al-Sudan*, p. 22-23.

¹⁶⁴ Es SA'DI, *Tarikh Al-Sudan*, p. 45.

du Prophète. De plus, la liste que nous présente Es Sa'di regroupe plus d'une vingtaine de personnages de plus que la liste qu'il nous fait pour Djenné.

Ces quatre chapitres présentant ces deux villes nous montrent que Djenné comme Tombouctou tiennent une place de premier choix dans l'empire Songhay décrit par nos chroniqueurs. Par ailleurs, ils révèlent aussi l'éloge semi-dissimulé de Es Sa'di pour sa ville natale. En effet, son récit sur Djenné reste très élogieux et dénote d'un intérêt et d'une connaissance accrue sur cette ville, mais ce récit mis en parallèle avec celui sur Tombouctou témoigne de la volonté de l'auteur de glorifier cette ville pour lui inégalable. Ainsi, les descriptions de ces deux villes « bénies » démontrent la pluralité des intérêts des auteurs des chroniques. La piété islamique, le commerce prospère, ainsi que la venue d'étrangers dans ces villes laissent penser que ces trois thèmes forment pour Es Sa'di et Mahmoud Kati des éléments essentiels à leur idéal de ville. Tombouctou, en excellant dans ces trois catégories est alors paradigmatique pour ces auteurs et représente de fait la ville de comparaison par excellence.

Conclusion

Afin de témoigner de la perception des auteurs des chroniques sur le territoire et particulièrement les villes qui les entourent, j'ai voulu, dans un premier temps de cette étude recenser les différents travaux de chercheurs sur les chroniques de Tombouctou et sur l'histoire urbaine des villes médiévales, africaines ou non. Ces historiographies mises en avant ont montré la rareté des études portant sur l'histoire urbaine africaine pour la période médiévale. La « déconstruction » des sources arabes qui s'opère de plus en plus dans la sphère académique a permis de relever ce problème de perception empêchant alors de rendre compte d'une partie de l'histoire africaine médiévale. Les études africanistes, comme celle de Catherine Coquery-Vidrovitch, ne permettent pas seules de comprendre la place de l'Islam dans la représentation de la ville dans les chroniques. Toutefois, résumer ces villes à une religion dominante comme les historiens coloniaux et orientalistes, faillit également à montrer la spécificité africaine de cet espace ainsi que les luttes de pouvoirs qui traversent et marquent l'espace soudanais au XVI^{ème} siècle. La « ville » pour les auteurs des chroniques échappent à l'un et à l'autre de ces modèles d'analyse. Ma démarche a été de vouloir repérer ce que les auteurs eux-mêmes décrivent dans le but de comprendre leur logique propre.

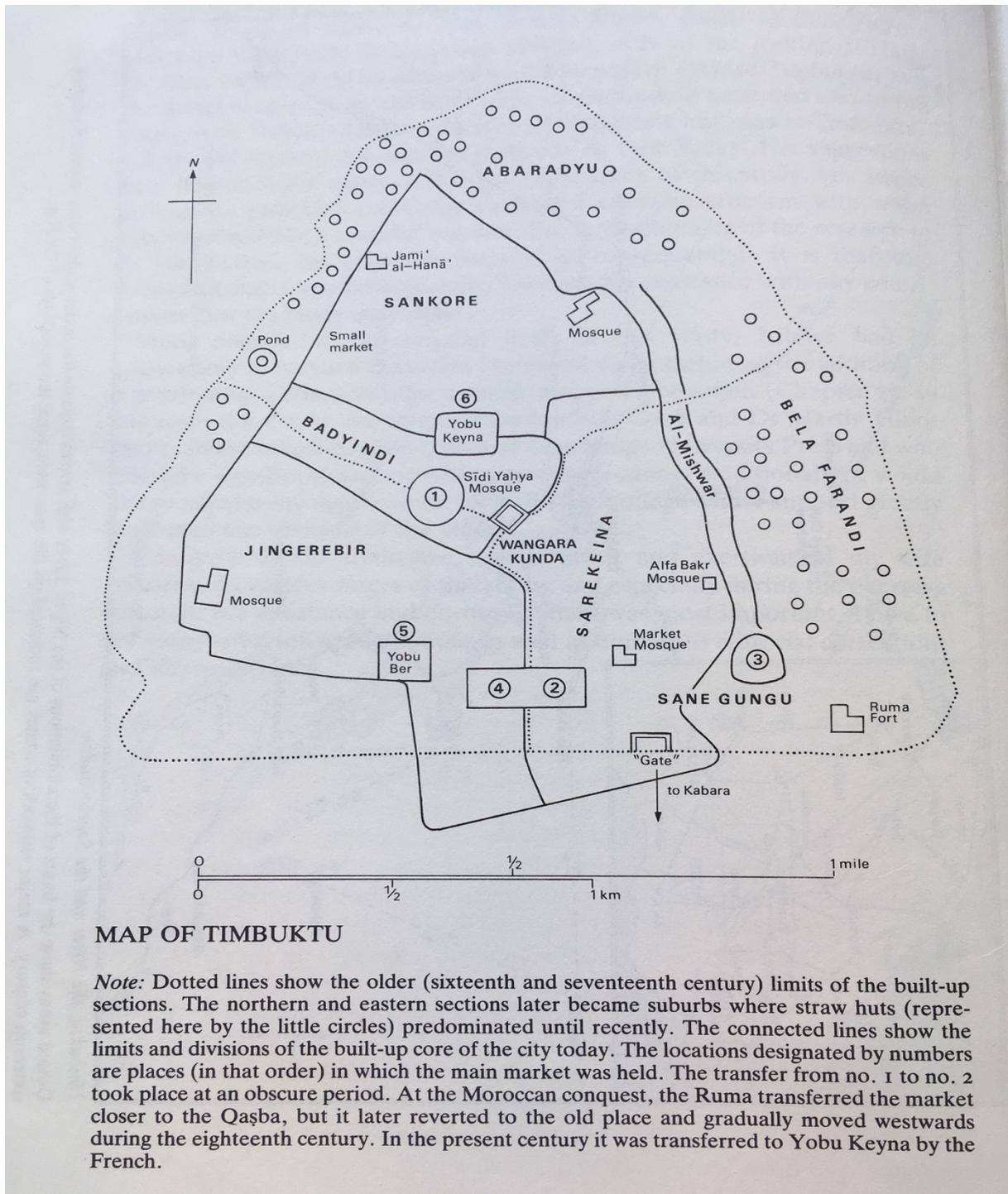
En reprenant les chroniques de Tombouctou du point de vue des auteurs, j'ai d'abord fait un état des lieux des différentes régions, villes et villages citées. Ce recensement a mis en avant tout d'abord la distinction par les auteurs des villes du Soudan, de celle du Moyen Orient et du Maghreb. Cette distinction est à mon sens une preuve de cloisonnement réfléchi de la part des auteurs, tenant à mettre en valeur les villes de leur territoire plutôt que celles en dehors. La place accordée à Tombouctou et à Djenné m'a aussi conforté dans cette idée. Les auteurs accordent une place non négligeable à certains critères comme les monuments, notamment les mosquées de Tombouctou, et certains autres éléments comme celui de la démographie. Néanmoins, en reprenant l'étude de Jean Claude Garcin il est clair que ces critères ne permettent toujours pas de saisir ce qui fait la ville soudanaise pour Es Sa'di et Kati.

Un thème qui m'a paru pertinent et déterminant dans cette étude est l'analyse des règnes des souverains du Songhay du *chi* Ali à l'askia Mohammed Gao. Si cette partie, attachée à la description politique, peut sembler éloignée de l'analyse des villes et de leurs représentations, elle est en fait essentielle à l'analyse de chroniques royales. A travers les différents lieux d'intronisations et résidences, nous pouvons voir la non importance du lieu pour la succession et l'absence de référence directe à une capitale comme lieu exclusif du pouvoir royal. Par conséquent, d'après les chroniqueurs, la territorialité n'est pas absolue mais relative au contexte de la succession et les souverains tirent leur légitimité non pas de coutumes d'investiture mais du soutien qu'ils réussissent à obtenir des personnages importants du royaume. Toutefois, le territoire des askias renferment certaines zones d'ombres avec notamment la présence de villes automnes. Les différentes descriptions de ces villes, ainsi que les biographies de personnages y ayant vécu, montrent bien cette volonté de rendre hommage à Tombouctou et Djenné. Cet hommage peut s'expliquer par l'origine des auteurs ainsi que par le contexte d'écriture de ces chroniques. En effet, ce sont surtout des textes visant à valoriser l'héritage de l'empire Songhay dans une démarche mémorielle en réaction au contexte politique de l'occupation marocaine.

Ainsi, à l'aide de cette présente étude j'espère avoir montré la spécificité des villes soudanaises d'après les auteurs des chroniques, à travers leur toponyme, leur liaison avec les pouvoirs religieux et politiques, ainsi qu'au travers des différentes luttes internes que j'ai pu exposer. La ville soudanaise apparaît alors comme le lieu privilégié des lettrés, des commerçants et de la dévotion islamique. Il semble que ce soit ces éléments qui constituent, dans ces chroniques du moins, les composantes d'une ville. Cela est d'autant plus vérifié que c'est Tombouctou qui tient la plus grande place dans ces chroniques en incarnant la ville idéale d'après ces trois catégories. Néanmoins, je pense que ce sujet gagnerait à être enrichi à l'aide de sources élargies. En effet, je n'ai ici que fait référence rapidement aux ouvrages d'auteurs arabes comme Al-Bakri ou Ibn Khaldun, ou encore à des récits de voyageurs européens comme René Caillé. Pourtant, je pense qu'incorporer à ce sujet une analyse comparée des descriptions ou mentions faites des villes en commun permettrait une analyse plus profonde du sujet.

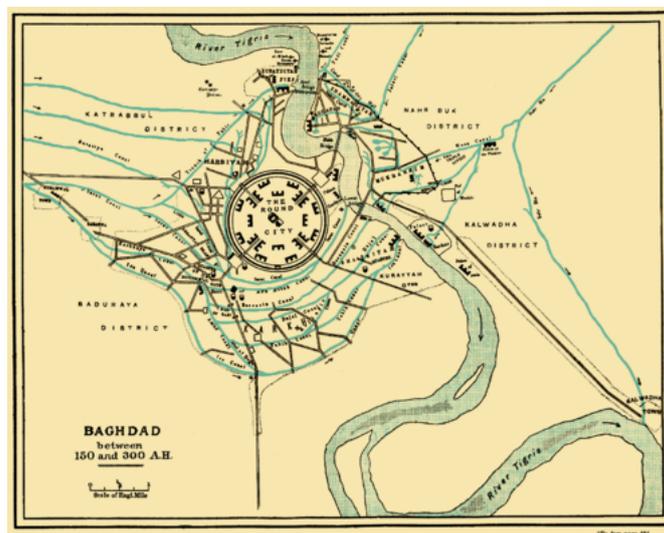
Annexe 1 :

- a. Figure 1 : Carte de Tombouctou accompagnée des notes de l'auteur, SAAD, Elias, *Social History of Timbuktu : the role of the Muslim scholars and notable 1400-1900*, Cambridge, University Press, introduction, 1983.

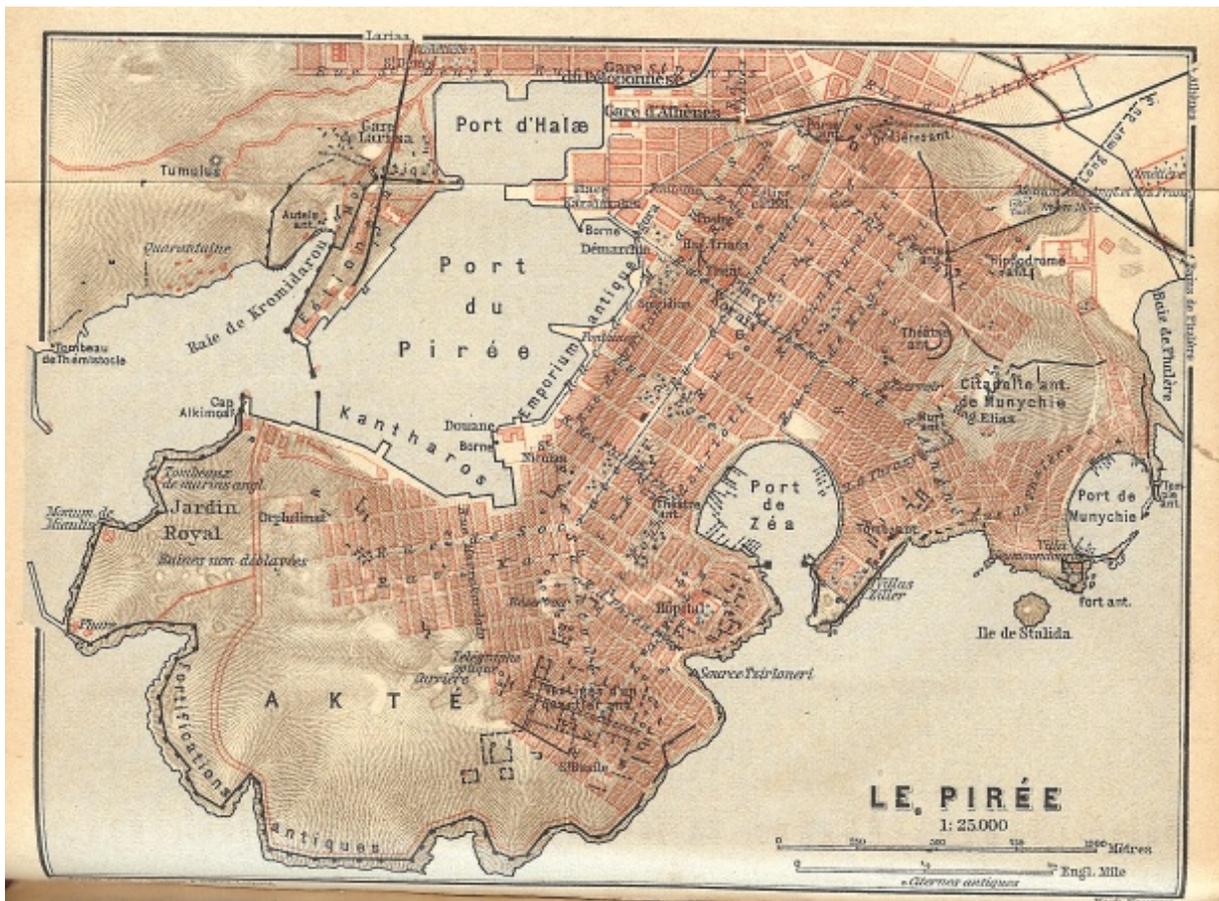


Annexe 2 :

- a. **Figure 1 : Plan de la ville ronde de Bagdad entre 150 et 300 ans après l'Hégire. William MUIR, *The city of Baghdad between 150 and 300 AH(767 and 912 AD)*, 1883 [http://www.muhammadanism.org/maps/default.htm].**



b. Figure 2 : Carte représentant le Pirée, à Athènes en 1908. Baedeker, Greece , Handbook for travellers, Leipzig, Karl Baedeker, 1894.



Bibliographie

Sources

ES SA'DI, Abderrahmane, *Tarikh es-Soudan*, Paris, E. Leroux, 1900, 540 p, (trad. Octave Houdas).

KATI Mahmud, *Tarikh el-fettach*, Paris, Ernest Leroux, 1913, XX-363 p, (trad. Octave Houdas, Maurice Delafosse).

Études

ADE AJAYI, J.F et CROWDER, Michel, *Atlas historique de l'Afrique*, Paris, édition du Jaguar, 1988.

ARTIERES, Philippe, L'inscription dans un courant historiographique majeur, *Sociétés et représentation*, vol 40, n°2, p. 343-349.

BOILEY, Pierre et CHRETIEN, Jean-Pierre, Histoire de l'Afrique ancienne, Paris, La Documentation Française, « La Documentation photographique n° 8075 », 2010.

BOUCHERON, (P.), (dir.), *Histoire du monde au XV^e siècle*, Paris, Fayard, 2009.

BOULEGUE, Claude, « temps et structures chez un historien tombouctien du XVII^{ème} siècle », *Afrique et Histoire*, volume 2, 2004, p. 97-108.

BRUN, P. Joseph. "Notes Sur Le "Tarikh-el-Fettach"." *Anthropos* 9, no. 3/4 (1914) : 590-96, p. 590-596.

CAILLE, René, *Voyage d'un faux musulmans à travers l'Afrique, Tombouctou, Le niger, Jenné et le désert*, Limoges, 1885.

CISSOKO, Sékéné Mody, *Tombouctou et l'empire Songhay*, Paris, l'Harmattan, 1996.

COQUERY-VIDROVITCH, Catherine, *La découverte de l'Afrique*, Paris, l'Harmattan, 2003, [1^e éd. 1965].

CUOQ, (J.), *Recueil des sources arabes concernant l'Afrique occidentale du VIII^e au XVI^e siècle*, Paris, Centre national de la recherche scientifique, 1985 [1^e éd. 1975].

DIJAN, Jean-Michel, *Les manuscrits de Tombouctou*, J-C Lattès, Paris, 2012.

DUBY, Georges, *L'Économie rurale et la vie des campagnes dans l'Occident médiéval*, 2 vol., Aubier, Paris, 1962.

FOURCHARD, Laurent. « L'histoire urbaine en Afrique : une perspective ouest-africaine », *Histoire urbaine*, vol. 9, no. 1, 2004, pp. 129-144.

GARCIN, Jean-Claude, (sous la direction de), *Grandes villes méditerranéennes du monde musulman médiéval*, Rome, École française de Rome, 2000.

GEORG, Odile et COQUERY-VIDROVITCH, Catherine, « Histoire des villes d'Afrique noire. Des origines à la colonisation », *Vingtième Siècle, revue d'histoire*, n°42, avril-juin 1994. pp. 131-135.

HAMES, Constant, « Les manuscrits arabo-africains : des particularités ? », *Revue des mondes musulmans et de la Méditerranée*, novembre 2002.

HOLDER, Gilles, « Djenné, « la ville aux 313 saints » », *Cahiers d'études africaines* [En ligne], 208, 2012, mis en ligne le 13 octobre 2014, consulté le 13 juin 2018.

GOERG, Odile et HUETZ DE LEMPS, Xavier, *La ville coloniale (XVe-XXe). Histoire de l'Europe urbaine*, Tome 5, Paris, Le Seuil, 2012.

HUNWICK, (J. O.), *Timbuktu and the Songhay Empire*, Leiden, Brill, 2003.

HIRSCH, Bertrand, « Transmettre l'histoire de l'Afrique », *Afriques* [En ligne], Débats et lectures, mis en ligne le 27 juillet 2015.

HODLER, Gilles, « Djenné, « la ville aux 313 saints » », *Cahiers d'études africaines* [En ligne]

JEAN LEON L'AFRICAIN, *Description de l'Afrique*, (éd. A. Épaulard, Th. Monod, H. Lhote, R. Mauny, trad. A. Epaulard) Paris, Adrien Maisonneuve, 1956, 2 tomes.

LEVTZION (N.), « A seventeenth-century chronicle by Ibn al-Mukhtār: a critical study of Ta'rikh al-fattāsh », *Bulletin of the School of Oriental and African Studies*, vol. 34, n°3, 1971, p. 571-593.

NOBILI (M.), MATHEE (M. S.), « Towards a New Study of the So-Called Tārīkh al-fattāsh », *History in Africa*, n°42, 2015, p. 37-73.

SAAD, Elias, *Social History of Timbuktu : the role of the Muslim scholars and notable 1400-1900*, Cambridge, University Press, 1983.

SAUVAGET, Jean, *Alep, essai sur le développement d'une grande ville syrienne*, avant-propos p.1, 1941.

SURUN, Isabelle, « La découverte de Tombouctou : déconstruction et reconstruction d'un mythe géographique », *L'Espace géographique*, vol. tome 31, no. 2, 2002, pp. 131-144.

PARE, Moussa, « Villes et espaces publics dans le Bilad Al-Sudan occidental (X^{ème}- XV^{ème}) », thèse de doctorant en histoire, sous la direction de M. Simon-Pierre Ekanza, Abidjan, Université Felix Houphouët Boigny Cocody, 2014.

PITTE, Jean-Robert, « Les Controverses Autour De La Découverte De Tombouctou Au Début Du XIX^e », *Revue Historique*, vol. 254, no. 1, 1975, pp. 81–104.

PROST (A.), *Douze leçons sur l'histoire*, Paris, Edition du Seuil, 1996.

ROUCH, Jean, Contribution à l'histoire des Songhay, Mémoire IFAN, Dakar, n° 29, IIe partie, p. 170.

TRIAUD, Jean-Louis, *Islam et sociétés soudanaises au Moyen-Âge. Étude historique*, Paris-Ouagadougou, Recherches Voltaïques, 1973.

VERNET (T.), « Des empires de l'âge d'or à la délicate mécanique des sociétés : histoire et archéologie du Sahel médiéval », *Afriques*, n°4, 2013, en ligne.

Max WEBER, *La ville*, Paris, Aubier, 1992.